



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°BFC-2026-089

PUBLIÉ LE 5 JUIN 2026

# Sommaire

## **Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Dijon /**

BFC-2026-06-05-00004 - 2026 06 05 - Arrêté 31-2026 - DS ordonnancement secondaire - RAA (14 pages)	Page 3
BFC-2026-06-05-00005 - 2026 06 05 - Arrêté 32-2026 DS acte gestion RH - RAA (6 pages)	Page 18

## **Rectorat de la région académique Bourgogne Franche-comté /**

BFC-2026-06-02-00007 - Arrêté 2026-01 Quotas bacheliers pro-BTS publics 28 (9 pages)	Page 25
BFC-2026-06-02-00008 - Arrêté 2026-02 Quotas bacheliers-pro-BTS privés sous contrat (3 pages)	Page 35
BFC-2026-06-02-00009 - Arrêté 2026-03 Quotas bacheliers techno-IUT (3 pages)	Page 39
BFC-2026-06-02-00011 - Arrêté 2026-05 Quotas Boursiers fomations selectives hors UFC et UB (18 pages)	Page 43
BFC-2026-06-02-00006 - Arrêté DTS IMRT (2 pages)	Page 62
BFC-2026-06-02-00010 - Arrêté 2026-04 Formations de l'UFC et UBE (hors BUT) et Cnam boursiers non residentsANC (21 pages)	Page 65
BFC-2026-06-01-00007 - CRAAES-2026 RA Arrêté de composition (5 pages)	Page 87
BFC-2026-06-03-00001 - RABFC Arrêté de subdeleg PREF RRA DSDEN21 3 juin 2026 (3 pages)	Page 93

Direction Interrégionale des Services  
Pénitentiaires de Dijon

BFC-2026-06-05-00004

2026 06 05 - Arrêté 31-2026 - DS  
ordonnancement secondaire - RAA



La direction interrégionale  
des services pénitentiaires de Dijon

Dijon, 05 Juin 2026

## **ARRETE N° 31/2026**

### **Portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire**

**Vu** l'ordonnance n° 2022-408 modifiée du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;

**Vu** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique actualisant le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

**Vu** le décret n° 2023-209 du 27 mars 2023 relatif à l'exécution de la dépense publique par carte d'achat ;

**Vu** le décret n° 2006-1737 du 23 décembre 2006 portant application de l'article 39 de la loi n°02006-1666 du 21 décembre 2006 de finances pour 2007 et relatif à l'organisation administrative et financière du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » ;

**Vu** le décret du 27 mai 2026, portant nomination de Monsieur Pascal COURTADE en qualité de directeur général de l'administration pénitentiaire du ministère de la justice à compter du 1<sup>er</sup> juin 2026 ;

**Vu** le Code pénitentiaire, notamment l'article R332-6 et les articles R332-25 et suivants ;

**Vu** l'arrêté du 1er juin 2010 portant règlement de la comptabilité du ministère de la Justice et des libertés pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;

**Vu** l'arrêté du 24 mai 2013 portant désignation des ordonnateurs secondaires du compte de commerce « cantine et travail des détenus dans le cadre pénitentiaire » et de leurs délégués ;

**Vu** l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

**Vu** l'arrêté du 5 mai 2021 portant nomenclature des pièces justificatives des dépenses de l'Etat ;

**Vu** l'arrêté ministériel NOR : JUSK2613029A en date du 13 mai 2026 portant nomination de madame Jeannie NOAH-JARNO, en qualité de directrice interrégionale des services pénitentiaires de Dijon par intérim à compter du 18 mai 2026 ;

**Vu** la décision NOR : JUSK2614211S du 1<sup>er</sup> juin 2026 portant délégation de signature (direction générale de l'administration pénitentiaire) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 26-134 BAG du 04 Juin 2026 portant délégation de signature à Madame Jeannie NOAH-JARNO, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Dijon par intérim ;

Le présent arrêté a vocation à définir les titulaires d'une délégation de signature et les conditions de réalisation des actes de gestion financière et comptable au sein de la DISP de Dijon. Ladite délégation de signature est subdéléguée par Mme Jeannie NOAH-JARNO, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Dijon par intérim, sur le fondement de l'arrêté de délégation de signature en vigueur.

**LA DIRECTRICE INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE DIJON PAR INTERIM**  
**ARRETE**

**I/ Dépenses de personnel, imputées sur le BOP 0107-F002 et l'UO 0107-F002-0001 (programme 107), dites du titre 2**

Délégation de signature est donnée aux personnes suivantes, à l'effet de procéder, en qualité d'ordonnateur secondaire délégué des recettes et des dépenses, au nom du directeur interrégional, à l'ensemble des actes relatifs aux dépenses de personnel (titre 2) du programme 107 :

- Directeur interrégional adjoint (Cf. annexe n° 1)
- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)
- Chef du département des ressources humaines et des relations sociales (Cf. annexe n°4A) ;
- Adjoint au chef du département des ressources humaines et des relations sociales (Cf. annexe n°4B)
- Coordinateur du service GA-PAIE (Cf. annexe n° 4C)

**II/ Dépenses de fonctionnement et d'intervention et recettes, imputées sur le BOP 0107-F002 et l'UO 0107-F002-0001 (programme 107), dites respectivement du titre 3 et du titre 6, et sur le compte de commerce (programme 912)**

**1- Signature des marchés, devis et demandes préalables d'achat imputées sur les crédits du titre III**

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer l'ensemble des marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs ainsi que les titres de perception et états de recettes du ressort de la DISP de Dijon quel que soit le montant :

- Directeur interrégional adjoint (Cf. annexe n° 1)
- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer l'ensemble des marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs ainsi que les titres de perception et états de recettes du ressort de la DISP de Dijon quel que soit le montant :

- Chef du département des ressources humaines et des relations sociales (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département des ressources humaines et des relations sociales (Cf. annexe n°4B)
- Chef du département du budget et des finances (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département du budget et des finances (Cf. annexe n° 4B)

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer les marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, ainsi que les titres de perception et états de recettes du ressort de la DISP de Dijon, dans la limite d'un seuil de 8 000 euros HT, concernant l'établissement pénitentiaire ou le SPIP qu'ils administrent, et pour le centre de coût correspondant :

- Chefs d'établissements (Cf. annexe n° 2A)
- Adjointes aux chefs d'établissements (Cf. annexe n° 2B)
- Responsables des services administratifs et financiers en établissement (Cf. annexe n° 2C)
- Directeurs fonctionnels de SPIP (Cf. annexe n° 3A)
- Adjointes aux directeurs fonctionnels de SPIP (Cf. annexe n° 3B)
- Responsables des services administratifs et financiers en SPIP (Cf. annexe n° 3C)

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer l'ensemble des marchés, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs, dans la limite d'un seuil de 8 000 euros

2/14

HT, concernant le siège de la DISP et les centres de coûts qui y sont rattachés :

- Chef du département des systèmes d'information (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département des systèmes d'information (Cf. annexe n° 4B)
- Chef du département de la sécurité et de la détention (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département de la sécurité et de la détention (Cf. annexe n° 4B)
- Chef du département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (Cf. annexe n° 4A)
- Chef du département des équipes de sécurité pénitentiaire (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département des équipes de sécurité pénitentiaire (Cf. annexe n° 4B)

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer les devis des frais de représentation :

- Chef du bureau des affaires générales (Cf. annexe n° 4C)

## **2- Exécution des marchés de gestion déléguée**

Délégation de signature est donnée aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer les pénalités qui s'appliquent au niveau des établissements pénitentiaires dans le cadre des marchés de gestion déléguée :

- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)
- Chef du département du budget et des finances (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département du budget et des finances (Cf. annexe n° 4B)
- Chefs d'établissements (Cf. annexe n° 2A)
- Adjoints aux chefs d'établissements (Cf. annexe n° 2B)
- Responsables des services administratifs et financiers et du suivi de la gestion déléguée. (Cf. annexe n° 2C)

Délégation de signature est donnée aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer les réponses aux recours gracieux formées par les titulaires de marchés de gestion déléguée contre les décisions de pénalités appliquées au niveau des établissements et à l'effet de signer les tarifs cantines :

- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)
- Chef de l'unité de suivi des gestions déléguées (Cf. annexe n° 4C)
- Adjoint au chef de l'unité de suivi des gestions déléguées (Cf. annexe n° 4D)

## **3- Validation des états de frais de déplacements et frais de changement de résidence**

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de viser l'ensemble des états de frais de déplacement et de frais de changement de résidence de leurs collaborateurs :

- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)
- Chefs d'établissements (Cf. annexe n° 2A)
- Adjoints aux chefs d'établissements (Cf. annexe n° 2B)
- Responsables des services administratifs et financiers en établissement (Cf. annexe n° 2C)
- Directeurs fonctionnels de SPIP (Cf. annexe n° 3A)
- Adjoints aux directeurs fonctionnels de SPIP (Cf. annexe n° 3B)
- Responsables des services administratifs et financiers en SPIP (Cf. annexe n° 3C)
- Chefs de départements au siège de la DISP (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoints aux chefs de départements au siège de la DISP (Cf. annexe n° 4B)
- Chefs de services spécifiques (Cf. annexe n° 4C)

- Chefs de PREJ, adjoints aux chefs de PREJ, secrétaire général et chef du bureau des affaires générales (Cf. annexe n° 5A, 5B)
- Chefs de groupes ERIS et adjoints chefs de groupes ERIS (Cf. annexe n° 5C)

#### **4- Validation des ordres à payer et abondement d'engagements juridiques (EJ)**

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes dans leur périmètre de responsabilité et dans la limite des seuils précisés, à l'effet de signer l'ensemble des ordres à payer requis et à l'effet d'abonder les EJ avant transmission à la DRFIP :

- Directeur interrégional adjoint (Cf. annexe n° 1)
- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)
- Chef du département des ressources humaines et des relations sociales (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département des ressources humaines et des relations sociales (Cf. annexe n°4B)
- Chef du département budget finances (DBF), (Cf. annexe n° 4A)
- Adjoint au chef du département budget finances, (Cf. annexe n° 4B)
- Directeurs fonctionnels de SPIP dans la limite du seuil de 8 000 euros HT (Cf. annexe n° 3A)
- Chefs d'établissements dans la limite du seuil de 8 000 euros HT (Cf. annexe 2A)
- Adjoint aux chefs d'établissements dans la limite du seuil de 8 000 euros HT (Cf. annexe 2B)
- Adjoint aux directeurs fonctionnels de SPIP dans la limite du seuil de 8 000 euros HT (Cf. annexe n° 3B)
- Responsables des services administratifs et financiers en établissement dans la limite du seuil de 8 000 euros HT (Cf. annexe n° 2C)
- Responsables des services administratifs et financiers en SPIP dans la limite du seuil de 8 000 euros HT (Cf. annexe n° 3C)

#### **5- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire et dans Chorus-DT**

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de réaliser des transactions dans le SI Chorus – Chorus-Formulaire, de saisir dans l'application Chorus-Formulaire les constatations et certifications de service fait, les demandes d'achat pour chacun des centres de coûts correspondants, de transmettre au CGF des fiches communication dans le module communication, de transmettre les ordres à payer dans l'application Chorus-Formulaire et de créer et soumettre des requêtes dans le module TIERS :

- Responsables financiers et agents des économats des établissements pénitentiaires (Cf. Annexe n° 6)
- Responsables financiers et agents des économats des SPIP (Cf. annexe n° 6)
- Responsables financiers et agents de l'économat du siège de la DISP (Cf. Annexe n° 6)

Seules pourront être saisies dans l'application Chorus-Formulaire les demandes d'achat autorisées par un devis ou une demande préalable d'achat et les services faits, attestés et visés par un délégataire identifié par le présent arrêté.

L'habilitation à réaliser des transactions en tant que « service gestionnaire (SG) » et « gestionnaire contrôleur (GC) » par la voie du SI (système d'informations) « CHORUS DÉPLACEMENTS TEMPORAIRES (DT) » est donnée aux personnes dont les noms suivent dans l'annexe 6A.

#### **6- Dépenses d'intervention**

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des subdélégations sur le titre 3, dans les mêmes limites financières et quant aux mêmes centres des coûts, à l'effet de viser les décisions d'octroi de subvention et les dossiers de liquidation de subvention.

4/14

### III/ Dépenses d'investissement, imputées sur l'UO 0107-F175-2175, dites du titre 5

#### 1- Signature des marchés, ordres de service, devis et demandes préalables d'achat

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer l'ensemble des marchés, ordres de services, devis, demandes préalables d'achat et certificats administratifs ainsi que les titres de perception et états de recettes du ressort de la DISP de Dijon :

- Directeur interrégional adjoint (Cf. annexe n° 1)
- Secrétaire général (Cf. annexe n° 1)
- Chef du département des affaires immobilières (DAI) (Cf. annexe n° 4A)

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de signer l'ensemble des marchés, ordres de services, devis, demandes préalables d'achat, déclarations de sous-traitance et certificats administratifs du ressort de la DISP de Dijon, excepté les engagements de marchés et devis supérieurs à 25 000 euros HT :

- Adjoint au chef du DAI (Cf. annexe n° 4B)

#### 2- Saisie dans l'application Chorus-Formulaire et dans Chorus-DT

Délégation de signature est donnée, aux titulaires des fonctions suivantes, à l'effet de réaliser des transactions dans le SI Chorus – Chorus-Formulaire, de saisir dans l'application Chorus-Formulaire les constatations et certifications de service fait, les demandes d'achat pour chacun des centres de coûts correspondants, de transmettre au CGF des fiches communication dans le module communication, de transmettre les ordres à payer dans l'application Chorus-Formulaire et de créer et soumettre des requêtes dans le module TIERS :

- Chefs du pôle administratif et financier (PAF/DAI) (Cf. annexe n° 4C)
- Agents du pôle administratif et financier (PAF/DAI) (Cf. annexe n° 4D)

Seules pourront être saisies dans l'application Chorus-Formulaire les demandes d'achat autorisées par un devis ou une demande préalable d'achat et les services faits, attestés et visés par un délégataire identifié par le présent arrêté.

L'habilitation à réaliser des transactions en tant que « service gestionnaire (SG) » et « gestionnaire contrôleur (GC) » par la voie du SI (système d'informations) « CHORUS DÉPLACEMENTS TEMPORAIRES (DT) » est donnée aux personnes dont les noms suivent dans l'annexe 6 a.

### IV/ Délégation de signature est donnée à compter du **06 Juin 2026**

V/ Le présent arrêté est publié au recueil des actes administratifs spécial de la région Bourgogne-Franche-Comté.

**La Directrice interrégionale par intérim**

**Jeannie NOAH-JARNO**

**Annexe 1 – Arrêté DISP Dijon n°31-2026**  
Direction DISP siège au **06 Juin 2026**

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>
Directrice interrégionale adjointe	Jeannie NOAH-JARNO
Secrétaire général	Florian CHENEVOY

**Annexe 2 (A, B, C) – Arrêté DISP Dijon n° 31-2026**  
Etablissements au **06 Juin 2026**

<b>Etablissement</b>	<b>Chef d'établissement (2A)</b>	<b>Adjoint au Chef d'établissement (2B)</b>	<b>Responsable Financier (2C)</b>
<b>Maison d'arrêt d'Auxerre</b>	Christian MBEA	Marie DESCHODT	Néant
<b>Maison d'arrêt de Belfort</b>	Emmanuel GANDON (par intérim)	-	Néant
<b>Maison d'arrêt de Besançon</b>	Kamel LAGHOUEG	Alexandre HEURTAULT	Justine CHIPON Florence ZABOWSKI-FINDRIHAN
<b>Centre de semi-liberté de Besançon</b>	Valérie GALACIER	Damien BRIEY	Damien BRIEY
<b>Maison d'arrêt de Blois</b>	Emmanuel LEONARD	Olivier CHEREAU	Néant
<b>Maison d'arrêt de Bourges</b>	Jean MAMBOULOU	Olivier DECHESNE	Néant
<b>Centre de détention de Châteaudun</b>	Abelard NDOMBI	Cécile BRASSART	Sophie BEDMISTER Eric PAYET
<b>Centre pénitentiaire de Châteauroux</b>	Anne LANGLAIS	Christelle BARBIER	Marie-Aude SCHMITT
<b>Maison d'arrêt de Dijon</b>	Ingrid DELABARRE	Azdine GARROUCHE	Néant
<b>Centre de détention de Joux-la-Ville</b>	Coralie GAILLAT	Mohamed MESSAOUDI <i>Chargé de mission en appui à la CE</i>	Nadège GUYARD Sophie BEDMISTER ( <i>renfort</i> )
<b>Maison d'arrêt de Lons le Saunier</b>	Patrick MOUCHOT	Edith MICHEL	Néant
<b>Centre de semi-liberté de Montargis</b>	Dany MONT	Lidwing PIPEROL	Néant
<b>Maison d'arrêt de Montbéliard</b>	Frédéric LAVAUD (par intérim)	-	Néant
<b>Maison d'arrêt de Nevers</b>	Bruno EVRARD	Loïc BROUDIN	Néant
<b>Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran</b>	Claude LONGOMBÉ	-	Edwige COUTIN-VIRANAÏKEN Pascal MATHON
<b>Maison centrale de Saint-Maur</b>	Maxime MICHEL	Lorraine VIN	Géraldine SABOURAULT
<b>Maison d'arrêt de Tours</b>	Grégory DAVAINE	Anatole LUCCHINI	Néant
<b>Centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand</b>	Élodie BONAVIDA	Mathilde BRUNOT (NOËL)	Virginie ARNOULT Mathilde BRUNOT
<b>Maison d'arrêt de Vesoul</b>	Gwladys SEBASTIEN	Jonathan JUCHNIEWICZ	Néant

**Annexe 3 (A, B, C) – Arrêté DISP Dijon n° 31-2026**  
**SPIP au 06 Juin 2026**

<b>Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)</b>	<b>Directeur Fonctionnel (3A)</b>	<b>Adjoint (3B)</b>	<b>Responsable financier (3C)</b>
<b>SPIP 18 Cher</b>	Olivier SERRES	Soraya NAHAL	Néant
<b>SPIP 21 Côte-d'Or</b>	Anne LEROY	Arthur MONNET	Néant
<b>SPIP 25-39 Doubs et Jura</b>	-	Valérie GROSCOLAS	Christelle PITTION
<b>SPIP 28 Eure-et-Loir</b>	Jean-Marcellin BABIN	Catherine MOONS	Néant
<b>SPIP 36 Indre</b>	Amina GACHOUCHE	Hélène MARSAUDON	Néant
<b>SPIP 37 Indre-et-Loire</b>	Stéphane DRAMÉ	Alban PETIT	Néant
<b>SPIP 41 Loir-et-Cher</b>	Olivier TREMINE	Mesmin GOMA	Néant
<b>SPIP 45 Loiret</b>	François MONTESO	-	Julien MOREAU
<b>SPIP 58 Nièvre</b>	Pauline CHARLES	Florence BONNEAU	Néant
<b>SPIP 71 Saône-et-Loire</b>	Hamdi BEN ALAYA	Alexandra MICHEL	Néant
<b>SPIP 89 Yonne</b>	Farah BENDRISS	Aurélia FREAUX	Néant
<b>SPIP 70 – 90 Haute-Saône - Territoire de Belfort</b>	Emmanuel GANDON	Catherine SIEFERT	Néant

**Annexe 4 (A, B, C, D) – Arrêté DISP Dijon n° 31-2026**  
 Direction interrégionale siège au **06 Juin 2026**

Département/Service	Chef département (4A)	Adjoint (4B)	Services spécifiques (4C)	Agents (4D)
Département du budget et des finances (DBF)	Frédéric BERGEROT	Fadoua LALOUCH	-	-
Département des affaires immobilières (DAI)	Sabrina TALON	Marc SEUKPANYA	Marjorie COLOMBET Claire MATROT	Marie-Josée BESSET Dominique JARNO
Département de la sécurité et de la détention (DSD)	Magalie BRUTINEL	Eva CALMELET	-	-
Département des équipes de sécurité pénitentiaire (DESP)	Sébastien NICOLAS	-	-	-
Département des ressources humaines et des relations sociales (DRHRS)	Magali PETIT-VINCENT	Loanne HELIAS	Alexandre SOTOS Raphaël MUSSOT Mylène POZLEWICZ	-
Département des politiques d'insertion, de probation et de prévention de la récidive (DPIPPR)	Eric LOSTANLEN	-	-	-
Département des systèmes d'information (DSI)	Mickaël VILLEMONT	Julien BLAISE	-	-
Bureau des affaires générales (BAG)	-	-	Séverine SIBLOT	Lydie FALZON
Cellule interrégionale du renseignement pénitentiaire (CIRP)	-	-	Manon ROY	Sébastien FARGEIX
Autorité de régulation et de programmation des extractions judiciaires (ARPEJ)	-	-	Cédric RENE	Aurélie PERRETTE
Unité de suivi des gestions déléguées (USGD)	-	-	Nadine DUPAQUIER	Véronique MAUVAIS
Mission du droit et de l'expertise juridique (MDEJ)	-	-	François BLANC	Théo ABIDI Ségolène BOURREAU

**Annexe 5 (A, B, C) – Arrêté DISP Dijon n° 31-2026**  
**Chefs de PREJ, chef de groupe ERIS et adjoint au chef de groupe ERIS au 06 Juin 2026**

<b>Pôle de rattachement des extractions judiciaires (PREJ)</b>	<b>Chef de pôle (5A)</b>	<b>Adjoint au chef de pôle (5B)</b>
<b>PREJ Orléans-Saran</b>	Hubert DENYS	Florent BERTHOLETTI Mickael ALLOUCHERIE Fabrice GOURNET
<b>PREJ Saint-Maur</b>	-	Tony DESSURNE Vincent GERBAUD
<b>PREJ Dijon</b>	Albert BARROS	Alexandre BONNAVENT Franck QUILLOUX
<b>PREJ Besançon</b>	Pierre LOCATELLI	Jérôme BARQUISSEAU Laurent EQUOY
<b>Par Intérim</b>	Florian CHENEVOY Secrétaire général	Séverine SIBLOT Cheffe du bureau des affaires générales

<b>Equipe régionale d'intervention et de sécurité ERIS</b>	
<b>Chef de groupe ERIS (5C)</b>	Mohamed GAUGAOU
<b>Adjoint au chef de groupe ERIS (5C)</b>	Boris CERIZIER

## Annexe 6 – Arrêté DISP Dijon n° 31-2026

Responsables financiers et agents des économats des établissements pénitentiaires,  
des SPIP et du siège de la DISP au **06 Juin 2026**

*La DISP est organisée en « UO unique » auquel sont rattachés plusieurs centres de coûts. Les centres de coûts sont mentionnés à titre indicatif, les gestionnaires (économats) pouvant sur demande du responsable d'UO intervenir en soutien pour le compte des autres structures.*

Site	Attaché/Responsable	HABILITATION CHORUS FORMULAIRE	Econome 1	HABILITATION CHORUS FORMULAIRE	Econome 2	HABILITATION CHORUS FORMULAIRE
CD CHATEAUDUN	Eric PAYET	OUI	Véronique SICOT	OUI	Sabrina BIAMBA Gaelle GILQUIN Paul HEUDE Tania LUCKY	OUI OUI OUI OUI
CD JOUX-LA-VILLE	Nadège GUYARD Sophie BEDMISTER (renfort)	OUI OUI	Angéline DIANO	OUI	Leonor SOLDEVILA	OUI
CP CHATEAUROUX	Marie-Aude SCHMITT	OUI	Céline PINON	OUI	Aude JOUBERT Marie-Aude SCHMITT	OUI OUI
CP ORLEANS-SARAN	Edwige COUTIN-VIRANAÏKEN Pascal MATHON	OUI OUI	Christian BALGUY	OUI	Géraldine SALOM	OUI
UHSA	Edwige COUTIN-VIRANAÏKEN	OUI	Christian BALGUY Géraldine SALOM	OUI OUI	Géraldine SALOM	OUI
CP VARENNES-LE-GRAND	Virginie ARNOULT Mathilde BRUNOT	OUI OUI	Nathalie DEULVOT	OUI	-	-
CSL BESANCON	Damien BRIEY Valérie GALACIER	OUI OUI	Marie-Ange DUMONT	OUI	-	-
CSL MONTARGIS	-	-	Karin DELBOVE	OUI	-	-
MA AUXERRE	-	-	Romain BLANDET Aurore TERRADE	OUI OUI	Carine RANDABEL-LESAR	OUI
MA BELFORT	Laura FERNANDES	OUI	Gaël LOPEZ	OUI	Laura FERNANDES	OUI SG GC
MA BESANCON	Florence ZABOWSKI-FINDRIHAN	OUI	Justine CHIPON	OUI	Séverine ALLEMAND Claire VERNEREY	OUI OUI
MA BLOIS	-	-	Alexandra POURIN	OUI	Aurore DEBODT	OUI
MA BOURGES	-	-	Jérémy CAUCHOIX	OUI	-	-
MA DIJON	-	-	Sabrina PFERSCH	OUI	Séverine BOCCIO	OUI
MA LONS-LE-SAUNIER	-	-	Sandra THEBAULT	OUI	Sandrine ARBEY	OUI
MA MONTBELIARD	-	-	Frédéric GRIEDER	OUI	-	-
MA NEVERS	-	-	Sandy RINGOT	OUI	-	-
MA TOURS	-	-	Christelle AUDOUIN	OUI	Anne BOUNDAOUI Séverine LACOUA Muriel LAFFERRERE	OUI OUI OUI
MA VESOUL	-	-	Eric SEIGNEUR	OUI	Céline LAURENT	OUI
MC SAINT-MAUR	Géraldine SABOURAULT	OUI	Angélique RIVRY	OUI	Agnès AUGUSTE Sandrine MAUMINOT Estelle RAQUE	OUI OUI OUI

11/14

Site	Attaché/Responsable	HABILITATION CHORUS FORMULAIRE	Econome 1	HABILITATION CHORUS FORMULAIRE	Econome 2	HABILITATION CHORUS FORMULAIRE
SPIP HTE-SAONE/BELFORT	-	-	Laura FERNANDES	OUI	Jean-Noël CERF	OUI
SPIP DOUBS / JURA	Christelle PITTION	OUI	Béatrice GIRARDOT	OUI	Pauline GALEOTTI Marianne JACQUES Rebecca LEGRAND	OUI OUI OUI
SPIP CHER	-	-	Florence PELOILLE	OUI	Sandra BARQUANT	OUI
SPIP COTE-D'OR	-	-	Isabelle THIERRY	OUI	Robert MACHA Fanny SACHOT	OUI OUI
SPIP EURE ET LOIR	-	-	Michèle CLEMENT	OUI	-	-
SPIP INDRE	-	-	Christèle DAUDON Stéphanie ARNOU (renfort) Jean-Luc MOREAU (renfort)	OUI OUI OUI	-	-
SPIP INDRE ET LOIRE	-	-	Catherine LAVOLÉE	OUI	Annie ZUINDEAU	OUI
SPIP LOIRET	Julien-Luc MOREAU	OUI	Stéphanie ARNOU	OUI	Julien-Luc MOREAU	OUI
SPIP LOIR ET CHER	-	-	Carine FERREIRA	OUI	Corinne CLAISSE	OUI
SPIP NIEVRE	-	-	Joël LANGLOIS	OUI	Cindy DELADREUX	OUI
SPIP SAONE-ET-LOIRE	-	-	Martine DESPLANCHES	OUI	Laurent SORET	OUI
SPIP YONNE	-	-	Angélique RIGNAULT	OUI	-	-
DISP Dijon Commun EP Commun PREJ Commun SPIP ERIS Siège Agence du TIG	Frédéric BERGEROT * Fadoua LALOUCHE*	OUI	Axel BAVOIL Anne BIALKOWSKI Ouafae CHADLI Pauline CHATENET Céline FRITSCH Frédéric GUGLIELMI Nicolas LAPORTE Nadège WYART	OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI	Auréliе GUILLIER	OUI
BAG	Séverine SIBLOT	OUI	Lydie FALZON	OUI	Stéphanie FAUCON	OUI
DAI	Sabrina TALON Marc SEUKPANYA	OUI OUI	Marjorie COLOMBET Claire MATROT	OUI	Marie-Josée BESSET Dominique JARNO	OUI OUI
DESP	Sébastien NICOLAS	OUI	Sylvie SCHWALM	OUI	Isabelle PICHARD	OUI
DPIPPR	Eric LOSTANLEN	OUI	Muriel GOMEZ	OUI	Sophie MION Julien LUQUIN	OUI OUI
DRHRS GA-Paie	Magali PETIT Loanne HELIAS Alexandre SOTOS	OUI OUI OUI	Hélène DE BURGHGRAVE Adeline JEANNOT Mylène POZLEWICZ Raphaël MUSSOT	OUI OUI OUI OUI	Karine ALBA Ghania BENMAHI	OUI OUI
DRHRS - UPRH	Claire-Micheline LEMERCIER	OUI	-	-	Dounia BOUKRI	OUI
DRHRS - URFQ	Sandrine JOBELIN Magali PETIT	OUI OUI	Sandra DUFAIT Sandrine MAITRET	OUI OUI	Laurence ABRIL Emmanuelle DELEPIERRE Nathalie DEVAUX Elisabeth STEVENS	OUI OUI OUI OUI
DRHRS - URSEP	Magali PETIT Loanne HELIAS	OUI OUI	Karine FRÉMONT	OUI	Christophe GOUX	OUI
DSD	Magalie BRUTINEL Eva CALMELET	OUI OUI	Corinne BODOIGNET Aline FOURNIER	OUI OUI	Noël ARCHIMEDE Valérie LAGARDE Roger CESSIN	OUI OUI OUI
DSI	Mickaël VILLEMONT Julien BLAISE	OUI OUI	Anne-Marie THIBAUT	OUI	Martial VINCENT	OUI

\* le chef DBF et son adjointe ayant le rôle d'administrateur dans CHORUS FORMULAIRE sur le ressort de la DISP21

## Annexe 6A – Arrêté DISP Dijon n° 31-2026

Responsables financiers et agents des économats des établissements pénitentiaires,  
des SPIP et du siège de la DISP au **06 Juin 2026** en charge de réaliser des transactions dans CHORUS DT

*La DISP est organisée en « UO unique » auquel sont rattachés plusieurs centres de coûts. Les centres de coûts sont mentionnés à titre indicatif, les gestionnaires (économats) pouvant sur demande du responsable d'UO intervenir en soutien pour le compte des autres structures.*

Site	Attaché/ Responsable	HABILITATION CHORUS DT SG/GC	Econome 1	HABILITATION CHORUS DT SG/GC	Econome 2 ou autre	HABILITATION CHORUS DT SG/GC
CD CHATEAUDUN	Eric PAYET	OUI	Véronique SICOT	OUI/SG GC	Sabrina BIAMBA Gaelle GILQUIN Paul HEUDE Tania LUCKY	OUI OUI OUI OUI
CD JOUX-LA-VILLE	Nadège GUYARD Sophie BEDMISTER ( <i>renfort</i> )	OUI OUI	Angéline DIANO	OUI/SG GC	Leonor SOLDEVILA	OUI/SG GC
CP CHATEAUROUX	Marie-Aude SCHMITT	OUI	Céline PINON	OUI/SG GC	Aude JOUBERT Marie-Aude SCHMITT	OUI SG GC OUI
CP ORLEANS-SARAN	Edwige COUTIN- VIRANAÏKEN Pascal MATHON	OUI OUI	Christian BALGUY	OUI/SG GC	Géraldine SALOM	OUI
UHSA	Edwige COUTIN- VIRANAÏKEN	OUI	Christian BALGUY Géraldine SALOM	OUI OUI	Géraldine SALOM	OUI
CP VARENNES-LE- GRAND	Virginie ARNOULT Mathilde BRUNOT	OUI OUI	Nathalie DEULVOT	OUI/SG GC	-	-
CSL BESANCON	Damien BRIEY Valérie GALACIER	OUI OUI	Marie-Ange DUMONT	OUI	-	-
CSL MONTARGIS	-	-	Karine DELBOVE	OUI/SG GC	-	-
MA AUXERRE	-	-	Romain BLANDET Aurore TERRADE	OUI OUI	Carine RANDABEL-LESAR	OUI
MA BELFORT	Laura FERNANDES	OUI	Gaël LOPEZ	OUI/SG GC	Laura FERNANDES	OUI SG GC
MA BESANCON	Florence ZABOWSKI- FINDHIRAN	OUI	Justine CHIPON	OUI/SG GC	Séverine ALLEMAND Claire VERNEREY	OUI SG GC OUI SG GC
MA BLOIS	-	-	Alexandra POURIN	OUI/SG GC	Aurore DEBODT	OUI SG GC
MA BOURGES	-	-	Jérémy CAUCHOIX	OUI/SG GC	-	-
MA DIJON	-	-	Sabrina PFERSCH	OUI/SG GC	Séverine BOCCIO	OUI SG GC
MA LONS LE SAUNIER	-	-	Sandra THEBAULT	OUI/SG GC	Sandrine ARBEY	OUI
MA MONTBELIARD	-	-	Frédéric GRIEDER	OUI/SG GC	-	-
MA NEVERS	-	-	Sandy RINGOT	OUI/SG GC	-	-
MA TOURS	-	-	Christelle AUDOUIN	OUI/SG GC	Anne BOUNDAOUI Séverine LACOUA Muriel LAFFERRERE	OUI/SG GC OUI/SG GC OUI/SG GC
MA VESOUL	-	-	Eric SEIGNEUR	OUI/SG GC	Céline LAURENT	OUI/SG GC
MC SAINT-MAUR	Géraldine SABOURAULT	OUI	Angélique RIVRY	OUI/SG GC	Agnès AUGUSTE Sandrine MAUMINOT Estelle RAQUE	OUI SG GC OUI SG GC OUI SG GC

Site	Attaché/ Responsable	HABILITATION CHORUS DT SG/GC	Econome 1	HABILITATION CHORUS DT SG/GC	Econome 2 ou autre	HABILITATION CHORUS DT SG/GC
SPIP HAUTE- SAONE/BELFORT	-	-	Laura FERNANDES	OUI	Jean-Noël CERF	OUI
SPIP DOUBS/JURA	Christelle PITTION	OUI	Béatrice GIRARDOT	OUI	Pauline GALEOTTI Marianne JACQUES Rebecca LEGRAND	OUI OUI OUI
SPIP CHER	-	-	Florence PELOILLE	OUI	Sandra BARQUANT	OUI
SPIP Côte d'OR	-	-	Isabelle THIERRY	OUI	Robert MACHA Fanny SACHOT Géraldine NETZER	OUI OUI OUI
SPIP EURE ET LOIR	-	-	Michèle CLEMENT	OUI	-	-
SPIP INDRE	-	-	Christelle DAUDON Stéphanie ARNOU (renfort) J-Luc MOREAU (renfort)	OUI OUI OUI	-	-
SPIP INDRE ET LOIRE	-	-	Catherine LAVOLÉE	OUI	Annie ZUINDEAU	OUI
SPIP LOIRET	Jean-Luc MOREAU	OUI	Stéphanie ARNOU	OUI	Jean-Luc MOREAU	OUI
SPIP LOIR ET CHER	-	-	Carine FERREIRA	OUI	Corinne CLAISSE	OUI
SPIP NIEVRE	-	-	Joël LANGLOIS	OUI	Cindy DELADREUX	OUI
SPIP SAONE ET LOIRE	-	-	Martine DESPLANCHES	OUI	Laurent SORET	OUI
SPIP YONNE	-	-	Angélique RIGNAULT	OUI	-	-
DISP Dijon Commun EP Commun PREJ Commun SPIP ERIS Siège Agence du TIG	Frédéric BERGEROT * Fadoua LALOUCHE*	OUI	Axel BAVOIL Anne BIALKOWSKI Ouafae CHADLI Pauline CHATENET Céline FRITSCH Frédéric GUGLIELMI Nicolas LAPORTE Nadège WYART	OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI OUI	Aurélien GUILLIER	OUI
BAG	Séverine SIBLOT	OUI	Lydie FALZON	OUI	Stéphanie FAUCON	OUI
DAI	Sabrina TALON Marc SEUKPANYA	OUI OUI	-	-	-	-
DESP/PREJ	Sébastien NICOLAS	OUI	Sylvie SCHWALM	OUI	Isabelle PICHARD	OUI
DPIPPR	Eric LOSTANLEN	OUI	Muriel GOMEZ	OUI	Sophie MION Julien LUQUIN	OUI OUI
DRHRS GA-Paie	Magali PETIT Loanne HELIAS Alexandre SOTOS	OUI OUI OUI	Hélène DE BURGHGRAVE Adeline JEANNOT Mylène POZLEWICZ Raphaël MUSSOT	OUI OUI OUI OUI	Karine ALBA Ghania BENMAHI	OUI OUI
DRHRS UPRH	Claire-Micheline LEMERCIER	OUI	-	-	Dounia BOUKRI	OUI
DRHRS URFQ	Sandrine JOBELIN Magali PETIT	OUI OUI	Sandra DUFAIT Sandrine MAITRET	OUI OUI	Laurence ABRIL Emmanuelle DELEPIERRE Nathalie DEVAUX Elisabeth STEVENS	OUI OUI OUI OUI
DRHRS URSEP	Magali PETIT Loanne HELIAS	OUI OUI	Karine FRÉMONT	OUI	Christophe GOUX	OUI
DSD	Magalie BRUTINEL Eva CALMELET	OUI OUI	Corinne BODOIGNET Aline FOURNIER	OUI OUI	Noël ARCHIMEDE Roger CESSIN (ERIS) Valériane LAGARDE	OUI OUI OUI
DSI	Mickaël VILLEMONT Julien BLAISE	OUI OUI	Anne-Marie THIBAUT	OUI	Martial VINCENT	OUI

Direction Interrégionale des Services  
Pénitentiaires de Dijon

BFC-2026-06-05-00005

2026 06 05 - Arrêté 32-2026 DS acte gestion RH  
- RAA



La direction interrégionale  
des services pénitentiaires de Dijon

Dijon, le 05 Juin 2026

## **ARRETE N° 32/2026**

### **Portant subdélégation de signature en matière de gestion des ressources humaines,**

**Vu** le décret n°97-3 du 07 janvier 1997 modifié portant déconcentration de la gestion de certains personnels relevant du ministère de la justice ;

**Vu** l'arrêté du 12 mars 2009, modifié, relatif à la déconcentration de la gestion de certains personnels relevant des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ;

**Vu** l'arrêté ministériel NOR : JUSK2613029A en date du 13 mai 2026 portant nomination de madame Jeannie NOAH-JARNO, en qualité de directrice interrégionale des services pénitentiaires de Dijon par intérim à compter du 18 mai 2026 ;

**Vu** la décision NOR : JUSK2614211S du 1<sup>er</sup> juin 2026 portant délégation de signature (direction générale de l'administration pénitentiaire) ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 26-134 BAG du 04 juin 2026 portant délégation de signature à Madame Jeannie NOAH-JARNO, directrice interrégionale des services pénitentiaires de Dijon par intérim ;

### **LA DIRECTRICE INTERREGIONALE DES SERVICES PENITENTIAIRES DE DIJON PAR INTERIM**

#### **ARRETE**

#### **Article 1 :**

Subdélégation permanente de signature est donnée aux titulaires des fonctions suivantes :

- Adjoint au directeur interrégional (cf. annexe n° 1)
- Secrétaire général (cf. annexe n° 1)
- Chef du département des ressources humaines et des relations sociales (cf. annexe n° 1)
- Adjoint au chef du département des ressources humaines et des relations sociales (cf. annexe n° 1)
- Responsable de la coordination de la gestion-administrative – paie au sein de la direction interrégionale (cf. annexe n°1)
- Chef d'unité GA-PAIE (cf. annexe n°1)

à l'effet de signer l'ensemble des actes de gestion prévus aux dispositions des articles 2 à 5 de l'arrêté du 12 mars 2009 susvisé, des personnels des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire mentionnés ci-dessous, placés sous l'autorité du directeur interrégional des services pénitentiaires de Dijon, et ce conformément à l'article 6 dudit arrêté énonçant : « Les directeurs interrégionaux des services pénitentiaires, le directeur des services pénitentiaires d'outre-mer ainsi que le directeur de l'agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice sont autorisés à subdéléguer leurs signatures des actes mentionnés au présent arrêté. » :

- les fonctionnaires titulaires et stagiaires des corps de directeurs des services pénitentiaires, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, directeurs techniques de l'administration

pénitentiaire, psychologues du ministère de la justice, attachés d'administration de l'Etat, des statuts d'emploi de directeur fonctionnel et de conseiller d'administration du ministère de la justice (mentionnés par l'article 2 de l'arrêté du 12 mars 2009) ;

- les fonctionnaires titulaires et stagiaires des corps de commandement du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire, chefs des services pénitentiaires, chefs des services d'insertion et de probation, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, secrétaires administratifs du ministère de la justice, assistants de service social des administrations de l'Etat, adjoints administratifs du ministère de la justice, techniciens de l'administration pénitentiaire et adjoints techniques de l'administration pénitentiaire (article 3 de l'arrêté du 12 mars 2009) ;
- les fonctionnaires titulaires et stagiaires du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire (article 4 de l'arrêté du 12 mars 2009) ;
- les agents non titulaires (article 5 de l'arrêté du 12 mars 2009) ;

## **Article 2 :**

Subdélégation permanente de signature est donnée aux titulaires des fonctions suivantes :

- Chef d'établissement (cf. annexe n° 2A)
- Adjoint au chef d'établissement (cf. annexe n° 2B)
- Responsable de service administratif et financier (SAF) en établissement pénitentiaire (cf. annexe n°2C)
- Directeur fonctionnel de SPIP (cf. annexe n° 3A)
- Adjoint au directeur fonctionnel de SPIP (cf. annexe n°3B)
- Responsable de service administratif et financier (SAF) en SPIP (cf. annexe n°3C)

à l'effet de signer les actes de gestion des personnels des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire placés sous leur autorité, ci-dessous mentionnés :

- Pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires des corps de directeurs des services pénitentiaires, directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, directeurs techniques de l'administration pénitentiaire, psychologues du ministère de la justice, attachés d'administration de l'Etat, des statuts d'emploi de directeur fonctionnel et de conseiller d'administration du ministère de la justice (art. 2 de l'arrêté du 12 mars 2009), les actes délégués sont les suivants :

- décision accordant ou refusant le bénéfice de la protection fonctionnelle prévue aux articles L. 134-1 et suivants du code général de la fonction publique ;
- autorisation d'exercer en télétravail ;
- octroi des congés annuels ;
- octroi des congés de maternité ou pour adoption ;
- octroi du congé de naissance ;
- autorisations d'absence, sauf celles délivrées à titre syndical en application de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 ;

- Pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires des corps de commandement du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire, chefs des services pénitentiaires, chefs des services d'insertion et de probation, conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation, secrétaires administratifs du ministère de la justice, assistants de service social des administrations de l'Etat, adjoints administratifs du ministère de la justice, techniciens de l'administration pénitentiaire et adjoints techniques de l'administration pénitentiaire (art. 3 de l'arrêté du 12 mars 2009), les actes délégués sont les suivants :

- décision accordant ou refusant le bénéfice de la protection fonctionnelle prévue aux articles L. 134-1 et suivants du code général de la fonction publique ;
  - autorisation d'exercer en télétravail ;
  - octroi des congés annuels ;
  - octroi des congés de maternité ou pour adoption ;
  - octroi du congé de naissance ;
  - autorisations d'absence, sauf celles délivrées à titre syndical en application de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 ;
- Pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires du corps d'encadrement et d'application du personnel de surveillance de l'administration pénitentiaire (art 4 de l'arrêté du 12 mars 2009), les actes délégués sont les suivants :
- décision accordant ou refusant le bénéfice de la protection fonctionnelle prévue aux articles L. 134-1 et suivants du code général de la fonction publique ;
  - octroi des congés annuels ;
  - octroi des congés de maternité ou pour adoption ;
  - octroi du congé de naissance ;
  - autorisations d'absence, sauf celles délivrées à titre syndical en application de l'article 15 du décret n° 82-447 du 28 mai 1982 ;
- Pour les agents non titulaires (art. 5 de l'arrêté du 12 mars 2009), les actes délégués sont les suivants :
- décision accordant ou refusant le bénéfice de la protection fonctionnelle prévue aux articles L. 134-1 et suivants du code général de la fonction publique ;
  - autorisation d'exercer en télétravail ;
  - octroi des congés annuels ;
  - octroi des congés de maternité ou pour adoption ;
  - octroi du congé de naissance ;
  - autorisations d'absence, sauf celles délivrées à titre syndical ;
  - octroi ou renouvellement du congé pour convenances personnelles ;

**Article 3 :**

Demeurent réservées à ma signature ainsi qu'à celle des titulaires des fonctions suivantes :

- Adjoint au directeur interrégional (cf. annexe n° 1)
- Secrétaire général (cf. annexe n° 1)
- Chef du département des ressources humaines et des relations sociales (cf. annexe n° 1)
- Adjoint au chef du département des ressources humaines et des relations sociales (cf. annexe n° 1)
- Responsable de la coordination de la gestion-administrative – paie au sein de la direction interrégionale (cf. annexe n°1)
- Chef d'unité GA-PAIE (cf. annexe n°1)

l'ensemble des actes et décisions intéressant les:

- chefs d'établissement (cf. annexe n° 2A)
- directeurs fonctionnels de SPIP (cf. annexe n° 3A)

**Article 4 :**

Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**La Directrice interrégionale par intérim**

**Jeannie NOAH-JARNO**

3/6

## Annexe – Arrêté DISP Dijon n° 32/2026

Annexe 1 : Direction DISP siège au 06 Juin 2026

<b>Fonction</b>	<b>Nom</b>
Directrice interrégionale adjointe	Jeannie NOAH-JARNO
Secrétaire général	Florian CHENEVOY
Chef du département des ressources humaines et des relations sociales	Magali PETIT
Adjoint au chef du département des ressources humaines et des relations sociales	Loanne HÉLIAS
Responsable de la coordination de la gestion-administrative – paie (GA-PAIE)	Alexandre SOTOS
Chef d'unité GA-PAIE	Raphaël MUSSOT

## Annexe – Arrêté DISP Dijon n° 32/2026

Annexe 2 (A, B, C) : Etablissements au 06 Juin 2026

Etablissement	Chef d'établissement (2A)	Adjoint au Chef d'établissement (2B)	Responsable Financier (2C)
Maison d'arrêt d'Auxerre	Christian MBEA	Marie DESCHODT	Néant
Maison d'arrêt de Belfort	Emmanuel GANDON <i>(par intérim)</i>	-	Néant
Maison d'arrêt de Besançon	Kamel LAGHOUËG	Alexandre HEURTAULT	Florence ZABOWSKI
Centre de semi-liberté de Besançon	Valérie GALACIER	Damien BRIEY	Néant
Maison d'arrêt de Blois	Emmanuel LEONARD	Olivier CHEREAU	Néant
Maison d'arrêt de Bourges	Jean MAMBOULOU	Olivier DECHESNE	Néant
Centre de détention de Châteaudun	Abélard NDOMBI	Cécile BRASSART	Eric PAYET
Centre pénitentiaire de Châteauroux	Anne LANGLAIS	Christelle BARBIER	Marie-Aude SCHMITT
Maison d'arrêt de Dijon	Ingrid DELABARRE	Azdine GARROUCHE	Néant
Centre de détention de Joux-la-Ville	Coralie GAILLAT	Mohamed MESSAOUDI <i>Chargé de mission en appui à la CE</i>	Nadège GUYARD Sophie BEDMISTER <i>(renfort)</i>
Maison d'arrêt de Lons le Saunier	Patrick MOUCHOT	Edith MICHEL	Néant
Centre de semi-liberté de Montargis	Dany MONT	Lidwing PIPEROL	Néant
Maison d'arrêt de Montbéliard	Frédéric LAVAUD	-	Néant
Maison d'arrêt de Nevers	Bruno EVRARD	Loïc BROUDIN	Néant
Centre pénitentiaire d'Orléans-Saran	Claude LONGOMBÉ	-	Edwige COUTIN-VIRANAÏKEN
Maison centrale de Saint-Maur	Maxime MICHEL	Lorraine VIN	Géraldine SABOURAULT
Maison d'arrêt de Tours	Gregory DAVAINÉ	Anatole LUCCHINI	Néant
Centre pénitentiaire de Varennes-le-Grand	Élodie BONAVITA	Mathilde BRUNOT (NOËL)	Virginie ARNOULT
Maison d'arrêt de Vesoul	Gwladys SEBASTIEN	Jonathan JUCHNIEWICZ	Néant

**Annexe – Arrêté DISP Dijon n° 32/2026**

Annexe 3 (A, B) : SPIP au 06 Juin 2026

<b>Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP)</b>	<b>Directeur Fonctionnel (3A)</b>	<b>Adjoint (3B)</b>	<b>Responsable financier (3C)</b>
<b>SPIP 18 Cher</b>	Olivier SERRES	Soraya NAHAL	Néant
<b>SPIP 21 Côte-d'Or</b>	Anne LEROY	Arthur MONNET	Néant
<b>SPIP 25-39 Doubs et Jura</b>	-	Valérie GROSCOLAS	Christelle PITTION
<b>SPIP 28 Eure-et-Loir</b>	Jean-Marcellin BABIN	Catherine MOONS	Néant
<b>SPIP 36 Indre</b>	Amina GACHOUCHE	Hélène MARSAUDON	Néant
<b>SPIP 37 Indre-et-Loire</b>	Stéphane DRAMÉ	Alban PETIT	Néant
<b>SPIP 41 Loir-et-Cher</b>	Olivier TREMINE	Mesmin GOMA	Néant
<b>SPIP 45 Loiret</b>	François MONTESO	-	Julien MOREAU
<b>SPIP 58 Nièvre</b>	Pauline CHARLES	Florence BONNEAU	Néant
<b>SPIP 71 Saône-et-Loire</b>	Hamdi BEN ALAYA	Alexandra MICHEL	Néant
<b>SPIP 89 Yonne</b>	Farah BENDRISS	Aurélia FREAUX	Néant
<b>SPIP 70 – 90 Haute-Saône - Territoire de Belfort</b>	Emmanuel GANDON	Catherine SIEFERT	Néant

6/6

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-02-00007

Arrêté 2026-01 Quotas bacheliers pro-BTS  
publics 28

Rectorat

Délégation régionale  
académique à  
l'information et à  
l'orientation

DRAIO  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon

ce.draio@region-  
academique-bourgogne-  
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars  
2018 relative à l'orientation et à la réussite  
des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24  
décembre 2020 de programmation de la  
recherche pour les années 2021 à 2030 et  
portant diverses dispositions relatives à la  
recherche et à l'enseignement supérieur

Besançon, le 2 juin 2026

### **ARRÊTÉ 2026-01**

**Relatif à l'accueil des bacheliers professionnels dans les BTS de l'Éducation nationale  
Lycées publics (académies de Besançon et Dijon)**

**Article 1 :** En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription « Parcoursup » pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs, la Rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon et Chancelière des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers professionnels.

**Article 2 :** Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les proviseurs des lycées ayant des sections de techniciens supérieurs. Ils constituent une indication minimum. A l'issue des phases d'admission en procédure normale sur la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers professionnels en procédure complémentaire.  
A compter de la rentrée scolaire 2026, les pourcentages, dans les lycées publics, sont fixés comme suit, en annexe.

**Article 3 :** Le Secrétaire Général de région académique est chargé de la mise en œuvre de ces dispositions.

La Rectrice de région académique,  
Rectrice de l'académie de Besançon,  
Chancelière des Universités



Nathalie ALBERT-MORETTI

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

1/4

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Audincourt	Lycée professionnel Nelson Mandela	Production	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	10	60
			Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outillage	5	70
Bavilliers	Lycée professionnel Denis Diderot	Production	Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option B : Electronique et réseaux	12	60
			Pilotage des procédés	12	58
Belfort	Lycée Condorcet	Services	Commerce International	35	28
	Lycée Raoul Follereau	Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	67
			Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	15	60
		Services	Gestion des transports et logistique associée	20	50
Besançon	Lycée Victor Hugo	Production	Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option B : Electronique et réseaux	24	50
	Lycée Louis Pergaud	Services	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	35	46
			Gestion de la PME	35	45
			Comptabilité et gestion	24	45
			Services informatiques aux organisations	35	45
			Collaborateur juriste notarial	24	20
	Lycée Jules Haag	Production	Conception de processus de découpe et d'emboutissage	7	25
			Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	26	55
			Contrôle industriel et régulation automatique	18	33
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique - Option A : Informatique et réseaux	26	50
			Conception et industrialisation en microtechniques	26	50
	Lycée professionnel Pierre-Adrien Paris	Production	Bâtiment	15	60
			Travaux publics	15	53

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

2/4

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Besançon	Lycée Claude Nicolas Ledoux	Production	Etude et réalisation d'agencement	15	80
		Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	40
			Professions immobilières	18	33
			Assurance	18	30
			Banque	18	33
Champagnole	Lycée polyvalent Paul-Emile Victor - Lycée des métiers du social et de l'industrie	Production	Maintenance des systèmes – option A Systèmes de production	15	60
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15	53
Dole	Lycée Charles Nodier	Services	Tourisme	35	35
	Lycée Jacques Duhamel	Production	Conception de produits industriels	15	30
			Electrotechnique	15	55
		Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	15	45
Gray	Lycée Augustin Cournot	Services	Management Commercial Opérationnel	15	60
Hauts de Bienne	Lycée Victor Bérard de MOREZ	Production	Photonique : technologies et sciences de la lumière	30	6
			Conception et industrialisation en microtechniques	15	65
		Services	Opticien - Lunetier	90	30
Héricourt	Lycée Louis Aragon	Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	12	60
Lons-le-Saunier	Lycée Jean Michel	Services	Comptabilité et gestion	15	30
Lure	Lycée Georges Colomb	Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	20	45
			Tourisme	24	35
			Comptabilité et gestion	24	40
Luxeuil-les-Bains	Lycée Lumiere	Production	Aéronautique	15	30
			Biotechnologie en recherche et en production	30	10
Montbéliard	Lycée Georges Cuvier	Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	18	50
			Gestion de la PME	24	55

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

3/4

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Montbéliard	Lycée professionnel Les Huisselets	Production	Métiers de la mode-vêtements	16	60
		Services	Assurance	30	43
			Management opérationnel de la sécurité	24	60
	Lycée polyvalent Germaine Tillion	Production	Maintenance des véhicules- option véhicules légers	24	54
			Electrotechnique	24	55
		Services	Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son	12	16
			Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	12	8
			Métiers de l'audio-visuel - opt : techn. d'ingénierie et exploit. équipements	12	16
			Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	12	8
			Management Commercial Opérationnel	32	56
Négociation et digitalisation de la Relation Client	32	45			
Morteau	Lycée Edgar Faure	Production	Conception et industrialisation en microtechniques	24	50
Mouchard	Lycée des Métiers du Bois	Production	Systèmes constructifs bois et habitat	30	50
			Développement et Réalisation Bois	28	50
Poligny	Lycée polyvalent Hyacinthe Friant - Lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du sanitaire et du social	Services	Economie sociale familiale	29	43
			Management en hôtellerie restauration	64	28
Pontarlier	Lycée Xavier Marmier	Services	Commerce International	23	25
			Comptabilité et gestion	12	45
Saint-Claude	Lycée Pré Saint-Sauveur	Services	Gestion de la PME	24	50

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

4/4

<b>Commune</b>	<b>Établissement</b>	<b>Domaine</b>	<b>Spécialité</b>	<b>Capacité d'accueil</b>	<b>Taux Bacs Pro en %</b>
Vesoul	Lycée professionnel Pontarcher	Services	Management en hôtellerie restauration	12	80
	Lycée Edouard Belin	Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - Parcours Ingénieur Microtechniques et Systèmes Intelligents	7	20
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - Parcours Ingénieur Microtechniques et Systèmes Intelligents	8	25
			Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	8	50
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	10	50
			Electrotechnique	18	60
			Lycée Les Haberges	Services	Support à l'action managériale
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	45		

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

1/4

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Autun	Lycée Bonaparte	Production	Développement et Réalisation Bois	12	75
			Etude et réalisation d'agencement	14	50
Auxerre	Lycée Joseph Fourier	Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	60
		Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	18	44
			Comptabilité et gestion	18	38
	Lycée des métiers Vauban	Services	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	24	50
			Management en hôtellerie restauration	18	61
Auxonne	Lycée Prieur de La Côte d'Or	Services	Communication	24	25
Avallon	Lycée du Parc des Chaumes	Services	Management Commercial Opérationnel	24	50
Beaune	Lycée Clos Maire	Services	Tourisme	36	33
	Lycée E.J.Marey		Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	15	53
Chalon-sur-Saône	Lycée Mathias	Services	Assurance	24	37
			Services et prestations des secteurs sanitaire et social	24	45
			Comptabilité et gestion	36	36
			Services informatiques aux organisations	36	33
	Lycée polyvalent Niépce-Balleure	Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	15	53
			Conception de produits industriels	15	33
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option A : Informatique et réseaux	15	46
			Métiers de la chimie	24	12
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et réseaux	15	40
	Lycée professionnel des métiers Jeannette Guyot	Services	Gestion des transports et logistique associée	12	58
	Lycée Emiland Gauthey		Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	45

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

2/4

ANNEXE 2

ACADÉMIE DE DIJON

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Charolles	Lycée Julien Wittmer	Production	Bioqualité	15	20
		Services	Gestion de la PME	15	46
Château-Chinon (Ville)	Lycée professionnel des métiers Francois Mitterrand	Services	Tourisme	15	40
Chenôve	Lycée Professionnel Roland Carraz	Services	Management opérationnel de la sécurité	15	60
Cosne-Cours-sur-Loire	Lycée Pierre Gilles de Gennes	Production	Métiers de l'eau	15	16
Digoin	Lycée Camille Claudel	Services	Management Commercial Opérationnel	24	45
Dijon	Lycée Montchapet	Services	Support à l'action managériale	24	45
			Commerce International	24	25
			Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	41
			Banque	24	29
	Lycée Hippolyte Fontaine	Production	Fluide, énergie, domotique – option C domotique et bâtiment communicants	12	66
			Services	Prothésiste dentaire	14
		Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	15	66
			Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	12	66
			Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	12	66
	Lycée Le Castel	Production	Métiers de la mode-vêtements	15	72
			Bioanalyses en laboratoire de contrôle	24	12
		Services	Management Commercial Opérationnel	24	41
			Comptabilité et gestion	24	37
			Services informatiques aux organisations	24	37
			Management en hôtellerie restauration	26	53
			Collaborateur juriste notarial	24	20

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

3/4

ANNEXE 2

ACADÉMIE DE DIJON

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Dijon	Lycée Gustave Eiffel	Production	Maintenance des systèmes – option C Systèmes éoliens	8	50
			Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	60
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique – Option A : Informatique et réseaux	24	45
			Electrotechnique	15	60
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et réseaux	12	41
	Lycée Les Marcs D'Or	Production	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	8	50
			Bâtiment	24	50
			Travaux publics	15	53
	Lycée Simone WEIL	Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	15	53
			Services et prestations des secteurs sanitaire et social	24	50
			Economie sociale familiale	24	50
Fourchambault	Lycée professionnel Pierre Bérégovoy	Production	Motorisations toutes énergies	8	50
Joigny	Lycée Louis Davier	Production	Maintenance des véhicules- option véhicules légers	24	58
		Services	Gestion des transports et logistique associée	15	53
Le Creusot	Lycée LEON BLUM	Production	Environnement nucléaire	12	50
			Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	60
			Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	15	60
Louhans	Lycée Henri Vincenot	Services	Management Commercial Opérationnel	24	50
Mâcon	Lycée Lamartine	Services	Commerce International	24	25
			Support à l'action managériale	24	45
			Management Commercial Opérationnel	24	41
			Comptabilité et gestion	24	37
			Services informatiques aux organisations	36	33

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS PROFESSIONNELS  
DANS LES BTS DES LYCÉES PUBLICS**

4/4

ANNEXE 2

ACADÉMIE DE DIJON

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Pro en %
Macon	Lycée Rene Cassin	Production	Maintenance des véhicules- option véhicules légers	12	66
			Techniques et services en matériels agricoles	12	66
			Conseil et commercialisation de solutions techniques	15	53
			Maintenance des matériels de construction et de manutention	12	75
Montceau-les-Mines	Lycée Henri Parriat	Production	Electrotechnique	15	60
Nevers	Lycée Jules Renard	Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	12	50
			Electrotechnique	15	60
	Lycée Raoul Follereau	Services	Gestion de la PME	15	53
			Management Commercial Opérationnel	24	45
			Comptabilité et gestion	18	38
Lycée professionnel Jean Rostand	Services	Economie sociale familiale	18	50	
Semur-en-Auxois	Lycée Anna Judic Semur en Auxois	Services	Gestion de la PME	18	50
Sens	Lycée Catherine et Raymond JANOT	Production	Conception de produits industriels	15	33
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectionique - Option A : Informatique et réseaux	15	46
			Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	8	50
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELectionique - Option B : Electronique et réseaux	15	40
		Services	Support à l'action managériale	24	50
			Gestion de la PME	18	50
		Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	9	55
			Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outillage	8	50
			Conception de produits industriels - Parcours Prépa Ingénieur - en 3 ans	4	25
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - Parcours Prépa Ingénieur - en 3 ans	4	25
Tonnerre	Lycée Chevalier D'Eon	Production	Assistance technique d'ingénieur	15	20

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-02-00008

Arrêté 2026-02 Quotas bacheliers-pro-BTS privés  
sous contrat

Rectorat

Délégation régionale  
académique à  
l'information et à  
l'orientation

DRAIO  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon

ce.draio@region-  
academique-bourgogne-  
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars  
2018 relative à l'orientation et à la réussite  
des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24  
décembre 2020 de programmation de la  
recherche pour les années 2021 à 2030 et  
portant diverses dispositions relatives à la  
recherche et à l'enseignement supérieur

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant  
réforme de la licence professionnelle

Besançon, le 2 juin 2026

**ARRÊTÉ 2026-03**  
**Relatif à l'accueil des bacheliers technologiques dans les BUT  
des académies de Besançon et Dijon**

**Article 1 :** En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription « Parcoursup » pour l'accès aux bachelors universitaires de technologie (BUT), la Rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon et Chancelière des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers technologiques.

**Article 2 :** Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les directeurs des instituts universitaires de technologie (IUT). Ils constituent une indication en accord avec l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, visant à accueillir au moins 50% de bacheliers technologiques en première année sur l'ensemble d'un établissement.

A l'issue de la phase d'admission en procédure normale de la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers technologiques en phase complémentaire.

A compter de la prochaine rentrée scolaire 2026, les taux de bacheliers technologiques dans les IUT sont fixés comme suit, en annexe.

**Article 3 :** Madame la Présidente de l'Université de Franche-Comté et monsieur le Président de l'Université de Bourgogne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

La Rectrice de région académique,  
Rectrice de l'académie de Besançon,  
Chancelière des Universités



Nathalie ALBERT-MORETTI

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES  
DANS LES IUT DE BESANÇON, VESOUL ET DE BELFORT-MONTBÉLIARD**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Technos en %
Belfort	IUT Nord Franche-Comté - Site de Belfort	Production	Génie civil - Construction durable	72	40
			Génie électrique et informatique industrielle	40	50
			Informatique	78	40
			Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	48	60
		Services	Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	56	50
			Carrières sociales parcours coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	28	60
			Carrières sociales parcours villes et territoires durables	28	40
			Techniques de commercialisation	70	60
Besançon	I.U.T de Besançon	Production	Chimie	70	20
			Génie mécanique et productique	78	45
		Services	Gestion des entreprises et des administrations	140	50
			Information communication Parcours communication des organisations	84	50
			Information communication Parcours publicité	56	45
Dole	I.U.T de Besançon - Antenne de Dole	Production	Packaging, emballage et conditionnement	26	45
			Science des données	28	30
Montbéliard	IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard	Production	Mesures physiques	52	20
			Métiers du multimédia et de l'internet	72	40
			Réseaux et télécommunications	52	40
		Services	Gestion administrative et commerciale des organisations	56	60
Vesoul	I.U.T de Besançon - Antenne de Vesoul	Production	Génie industriel et maintenance	28	60
			Hygiène Sécurité Environnement	53	50
		Services	Management de la Logistique et des Transports	56	60

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES  
DANS LES IUT DE DIJON - AUXERRE-NEVERS, CHALON-SUR-SAÔNE ET LE CREUSOT**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Technos en %
Auxerre	I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre	Production	Génie civil - Construction durable	52	50
			Réseaux et télécommunications	52	50
		Services	Techniques de commercialisation	112	50
Chalon-sur-Saône	I.U.T de Chalon-Sur-Saône	Production	Génie industriel et maintenance	48	50
			Science et génie des matériaux	48	25
		Services	Management de la Logistique et des Transports	74	50
Dijon	I.U.T de Dijon	Production	Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	55	50
			Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie	55	40
			Génie mécanique et productique	78	50
			Informatique	104	50
			Métiers du multimédia et de l'internet	78	50
		Services	Gestion administrative et commerciale des organisations	84	50
			Gestion des entreprises et des administrations	160	50
			Information communication Parcours communication des organisations	27	50
			Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine	56	40
Le Creusot	I.U.T du Creusot	Production	Génie électrique et informatique industrielle	72	50
			Génie mécanique et productique	72	50
			Mesures physiques	72	20
		Services	Techniques de commercialisation	140	50
Nevers	I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers	Production	Informatique	28	50

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-02-00009

Arrêté 2026-03 Quotas bacheliers techno-IUT

**Rectorat**

Délégation régionale  
académique à  
l'information et à  
l'orientation

**DRAIO**  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon

ce.draio@region-  
academique-bourgogne-  
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars  
2018 relative à l'orientation et à la réussite  
des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24  
décembre 2020 de programmation de la  
recherche pour les années 2021 à 2030 et  
portant diverses dispositions relatives à la  
recherche et à l'enseignement supérieur

VU l'arrêté du 6 décembre 2019 portant  
réforme de la licence professionnelle

Besançon, le 2 juin 2026

**ARRÊTÉ 2026-03**  
**Relatif à l'accueil des bacheliers technologiques dans les BUT  
des académies de Besançon et Dijon**

**Article 1 :** En tenant compte de la spécialité du diplôme préparé et des demandes enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription « Parcoursup » pour l'accès aux bachelors universitaires de technologie (BUT), la Rectrice de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon et Chancelière des Universités, a prévu l'accueil d'un pourcentage minimal de bacheliers technologiques.

**Article 2 :** Les pourcentages ont été fixés en concertation avec les directeurs des instituts universitaires de technologie (IUT). Ils constituent une indication en accord avec l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, visant à accueillir au moins 50% de bacheliers technologiques en première année sur l'ensemble d'un établissement.

A l'issue de la phase d'admission en procédure normale de la plateforme Parcoursup, il conviendra d'examiner prioritairement les candidatures de bacheliers technologiques en phase complémentaire.

A compter de la prochaine rentrée scolaire 2026, les taux de bacheliers technologiques dans les IUT sont fixés comme suit, en annexe.

**Article 3 :** Madame la Présidente de l'Université de Franche-Comté et monsieur le Président de l'Université de Bourgogne sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

La Rectrice de région académique,  
Rectrice de l'académie de Besançon,  
Chancelière des Universités



Nathalie ALBERT-MORETTI

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES  
DANS LES IUT DE BESANÇON, VESOUL ET DE BELFORT-MONTBÉLIARD**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Technos en %
Belfort	IUT Nord Franche-Comté - Site de Belfort	Production	Génie civil - Construction durable	72	40
			Génie électrique et informatique industrielle	40	50
			Informatique	78	40
			Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	48	60
		Services	Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	56	50
			Carrières sociales parcours coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	28	60
			Carrières sociales parcours villes et territoires durables	28	40
			Techniques de commercialisation	70	60
Besançon	I.U.T de Besançon	Production	Chimie	70	20
			Génie mécanique et productique	78	45
		Services	Gestion des entreprises et des administrations	140	50
			Information communication Parcours communication des organisations	84	50
			Information communication Parcours publicité	56	45
Dole	I.U.T de Besançon - Antenne de Dole	Production	Packaging, emballage et conditionnement	26	45
			Science des données	28	30
Montbéliard	IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard	Production	Mesures physiques	52	20
			Métiers du multimédia et de l'internet	72	40
			Réseaux et télécommunications	52	40
		Services	Gestion administrative et commerciale des organisations	56	60
Vesoul	I.U.T de Besançon - Antenne de Vesoul	Production	Génie industriel et maintenance	28	60
			Hygiène Sécurité Environnement	53	50
		Services	Management de la Logistique et des Transports	56	60

**TAUX MINIMUM DE PLACES RESERVÉES AUX BACHELIERS TECHNOLOGIQUES  
DANS LES IUT DE DIJON - AUXERRE-NEVERS, CHALON-SUR-SAÔNE ET LE CREUSOT**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux Bacs Technos en %
Auxerre	I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre	Production	Génie civil - Construction durable	52	50
			Réseaux et télécommunications	52	50
		Services	Techniques de commercialisation	112	50
Chalon-sur-Saône	I.U.T de Chalon-Sur-Saône	Production	Génie industriel et maintenance	48	50
			Science et génie des matériaux	48	25
		Services	Management de la Logistique et des Transports	74	50
Dijon	I.U.T de Dijon	Production	Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	55	50
			Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie	55	40
			Génie mécanique et productique	78	50
			Informatique	104	50
			Métiers du multimédia et de l'internet	78	50
		Services	Gestion administrative et commerciale des organisations	84	50
			Gestion des entreprises et des administrations	160	50
			Information communication Parcours communication des organisations	27	50
Le Creusot	I.U.T du Creusot	Production	Génie électrique et informatique industrielle	72	50
			Génie mécanique et productique	72	50
			Mesures physiques	72	20
		Services	Techniques de commercialisation	140	50
Nevers	I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers	Production	Informatique	28	50

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-02-00011

Arrêté 2026-05 Quotas Boursiers formations  
selectives hors UFC et UB

**Rectorat**

Délégation régionale  
académique à  
l'information et à  
l'orientation

DRAIO  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon

ce.draio@region-  
academique-bourgogne-  
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de  
l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars  
2018 relative à l'orientation et à la réussite  
des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24  
décembre 2020 de programmation de la  
recherche pour les années 2021 à 2030 et  
portant diverses dispositions relatives à la  
recherche et à l'enseignement supérieur

Besançon, le 2 juin 2026

**ARRÊTÉ 2026-05**

**Relatif à l'accueil des boursiers dans les formations sélectives publiques et privées  
de l'enseignement supérieur**

(hors CMI, DEUST et licences sélectives offertes par Université Marie et Louis  
Pasteur (UMLP), Université Bourgogne-Europe (UBE))

Article 1 - Une sélection peut être opérée, selon des modalités fixées par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, pour l'accès aux sections de techniciens supérieurs, instituts, écoles et préparations à celles-ci, ainsi que pour l'accès aux formations de l'enseignement supérieur dispensées dans les lycées, aux cycles préparatoires intégrés et aux formations préparant au diplôme de comptabilité et de gestion.

Article 2 - Pour l'accès à ces formations, l'autorité de région académique fixe un pourcentage minimal de bacheliers retenus bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée.

Les taux réservés aux boursiers dans les différentes formations sélectives publiques et privées (BTS, DCG, MANH, BUT, IFSI, DTS, CPGE, MC, DNMADE – hors CMI, DEUST et licences sélectives offertes par l'Université Marie et Louis Pasteur et l'Université Bourgogne-Europe sont précisés en annexe (n° 1 et 2 pour l'enseignement public ; n° 3 et 4 pour l'enseignement privé sous contrat).

Article 3 - Ce pourcentage minimal a été calculé en rapportant le nombre de candidatures de boursiers au nombre total de candidatures enregistrées dans chaque formation concernée par l'article 2.

La Rectrice de région académique,  
Rectrice de l'académie de Besançon,  
Chancelière des Universités



Nathalie ALBERT-MORETTI

**TAUX MINIMUM DE BOURSIERS À LA RENTRÉE 2026  
DANS LES FORMATIONS SÉLECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC**

**HORS CMI, DEUST ET LICENCES SÉLECTIVES**

1/8

**B T S**

Commune	Etablissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Audincourt	Lycée professionnel Nelson Mandela	Production	Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	10	34
			Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outillage	5	29
Bavilliers	Lycée professionnel Denis Diderot	Production	Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et réseaux	12	28
			Pilotage des procédés	12	24
Belfort	Lycée Condorcet	Services	Commerce International	35	31
	Lycée Raoul Follereau	Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	27
			Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	15	18
		Services	Gestion des transports et logistique associée	20	26
Besançon	Lycée Victor Hugo	Production	Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et réseaux	24	16
	Lycée Louis Pergaud	Services	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	35	27
			Gestion de la PME	35	24
			Comptabilité et gestion	24	24
			Services informatiques aux organisations	35	22
			Collaborateur juriste notarial	24	20
	Lycée Jules Haag	Production	Conception de processus de découpe et d'emboutissage	7	8
			Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	26	18
			Contrôle industriel et régulation automatique	18	18
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option A : Informatique et réseaux	26	19
			Conception et industrialisation en microtechniques	26	13
	Lycée professionnel Pierre-Adrien Paris	Production	Bâtiment	15	19
			Travaux publics	15	15
	Lycée Claude Nicolas Ledoux	Production	Etude et réalisation d'agencement	15	16
Services			Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	22
		Professions immobilières	18	21	
		Banque	18	22	
Champagnole	Lycée polyvalent Paul-Emile Victor - Lycée des métiers du social et de l'industrie	Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	12
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	15	12

**B T S**

Commune	Etablissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dole	Lycée Charles Nodier	Services	Tourisme	35	20
	Lycée Jacques Duhamel	Production	Conception de produits industriels	15	10
			Electrotechnique	15	15
		Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	15	19
Gray	Lycée Augustin Cournot	Services	Management Commercial Opérationnel	15	22
Hauts de Bienne	Lycée Victor Bérard de MOREZ	Production	Photonique : technologies et sciences de la lumière	30	15
			Conception et industrialisation en microtechniques	15	12
		Services	Opticien-Lunetier	90	13
Héricourt	Lycée Louis Aragon	Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	12	22
Lons-le-Saunier	Lycée Jean Michel	Services	Comptabilité et gestion	15	14
Lure	Lycée Georges Colomb	Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	20	29
			Tourisme	24	18
			Comptabilité et gestion	24	35
Luxeuil-les-Bains	Lycée Lumière	Production	Aéronautique	15	11
			Biotechnologie en recherche et en production	30	8

**B T S**

Commune	Etablissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Montbéliard	Lycée Georges Cuvier	Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	18	33
			Gestion de la PME	24	32
	Lycée professionnel Les Huisselets	Production	Métiers de la mode-vêtements	16	15
			Services	Assurance	30
		Services	Management opérationnel de la sécurité	24	24
	Lycée polyvalent Germaine Tillion	Production	Maintenance des véhicules- option véhicules légers	24	16
			Electrotechnique	24	31
		Services	Métiers de l'audio-visuel opt : métiers du son	12	13
			Métiers de l'audio-visuel opt : montage et post-production	12	10
			Métiers de l'audio-visuel opt : techn. d'ingénierie et exploit. équipements	12	14
			Métiers de l'audio-visuel opt : gestion de la production	12	12
			Management Commercial Opérationnel	32	35
	Négociation et digitalisation de la Relation Client	32	35		
Morteau	Lycée Edgar Faure	Production	Conception et industrialisation en microtechniques	24	9
Mouchard	Lycée des Métiers du Bois	Production	Systèmes constructifs bois et habitat	30	10
			Développement et Réalisation Bois	28	9

**B T S**

Commune	Etablissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Poligny	Lycée polyvalent Hyacinthe Friant - Lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du sanitaire et du social	Services	Economie sociale familiale	29	28
			Management en hôtellerie restauration	64	16
Pontarlier	Lycée Xavier Marmier	Services	Commerce International	23	24
			Comptabilité et gestion	12	19
Saint-Claude	Lycée Pré Saint-Sauveur	Services	Gestion de la PME	24	26
Vesoul	Lycée professionnel Pontarlier	Services	Management en hôtellerie restauration	12	23
	Lycée Edouard Belin	Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques - Parcours Ingénieur Microtechniques et Systèmes Intelligents	7	10
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - Parcours Ingénieur Microtechniques et Systèmes Intelligents	8	9
			Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	8	9
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	10	17
			Electrotechnique	18	23
	Lycée Les Haberges	Services	Support à l'action managériale	24	27
Négociation et digitalisation de la Relation Client			24	26	

**B U T**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Belfort	IUT Nord Franche-Comté - Site de Belfort	Production	BUT - Génie civil - Construction durable	72	15
			BUT - Génie électrique et informatique industrielle	40	19
			BUT - Métiers de la Transition et de l'Efficacité Énergétiques	48	18
			BUT - Informatique	78	17
		Service	BUT - Techniques de commercialisation	70	20
			BUT - Carrières sociales Parcours animation sociale et socioculturelle	56	19
			BUT - Carrières sociales parcours coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux	28	17
			BUT - Carrières sociales parcours villes et territoires durables	28	13
Besançon	I.U.T de Besançon	Production	BUT - Chimie	70	11
			BUT - Génie mécanique et productique	78	11
		Service	BUT - Gestion des entreprises et des administrations	140	16
			BUT - Information communication Parcours publicité	56	12
			BUT - Information communication Parcours communication des organisations	84	13
Dole	IUT DE BESANCON - ANTENNE DE DOLE	Production	BUT - Packaging, emballage et conditionnement	26	13
		Service	BUT - Science des données	28	12

**B U T**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Montbéliard	IUT Nord Franche-Comté - Site de Montbéliard	Production	BUT - Mesures physiques	52	14
			BUT - Réseaux et télécommunications	52	19
			BUT - Métiers du multimédia et de l'internet	72	14
		Service	BUT - Gestion administrative et commerciale des organisations	56	19
Vesoul	I.U.T de Besançon - Antenne de Vesoul	Production	BUT - Génie industriel et maintenance	28	14
			BUT - Hygiène Sécurité Environnement	53	10
		Service	BUT - Management de la Logistique et des Transports	56	18

**CPGE**

Commune	Etablissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Lycée Victor Hugo	MP2I	45	18
		MPSI	45	11
		PCSI	90	12
		BCPST	45	13
	Lycée Louis Pasteur	Lettres	48	16
		ECG - Mathématiques approfondies + HGG	40	13
		ECT - Option technologique	35	20
		ENS Cachan D2	35	14
Lycée Jules Haag	PTSI	35	14	
Montbéliard	Lycée polyvalent Germaine Tillion	TSI	32	18
Belfort	Lycée Gustave Courbet	ECG - Mathématiques appliquées + ESH	47	13
	Lycée Raoul Follereau	PTSI	40	15
		PCSI	45	16

**DCG**

Commune	Établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Lycée Louis Pergaud	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	36	23
Montbéliard	Lycée polyvalent Germaine Tillion	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	40	24

**DTS**

Commune	Établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Lycée Louis Pergaud	DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique	36	12

**Etudes de santé**

Commune	Établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Université Marie et Louis Pasteur	D.E Ergothérapeute	20	6
		D.E Psychomotricien	16	5
	IFSI CHU Besançon	D.E Infirmier	151	13
Dole	IFSI CH Dole	D.E Infirmier	60	13
Montbéliard	IFMS - NORD FRANCHE-COMTE	D.E manipulateur/trice en électroradiologie médicale	19	17
	IFSI Montbéliard - rentrée en septembre	D.E Infirmier	155	13
Pontarlier	INST. FORM. SOINS INFIRMIERS CENTRE HOSPITALIER PONTARLIER	D.E Infirmier	32	13

### Formations d'art, de design et du spectacle vivant

Commune	Établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Lycée Louis Pasteur	DN MADE - Graphisme - Spécialité : Edition	17	10
		DN MADE - Spectacle - Spécialité : Régie son du spectacle vivant	8	10
		DN MADE - Spectacle - Spécialité : Régie lumière du spectacle vivant	8	9
Morteau	Lycée Edgar Faure	DN MADE - Objet - Spécialité : luxe et innovation en horlogerie : produits et technologies d'exception	15	8
		DN MADE - Objet - Spécialité : luxe et innovation en joaillerie : produits et technologies d'exception	15	10
Besançon	Lycée Claude Nicolas Ledoux	DN MADE - Espace - Spécialité : cadre de vie, scénographie et agencement	15	11
Dole	Lycée Jacques Duhamel	DN MADE - Objet - Spécialité : Design de produits, prospective sociale	15	10
Moirans-en-Montagne	Lycée professionnel Pierre Vernotte	DN MADE - Objet - Spécialité : concept, mobilier et pièces d'exception	15	11

### MANH

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Poligny	Lycée polyvalent Hyacinthe Friant	Hôtellerie restauration	24	8

**B T S**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Autun	Lycée Bonaparte	Production	Développement et Réalisation Bois	12	75
			Etude et réalisation d'agencement	14	50
Auxerre	Lycée Joseph Fourier	Production	Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	60
		Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	18	44
			Comptabilité et gestion	18	38
			Services et prestations des secteurs sanitaire et social	24	50
	Lycée des métiers Vauban	Services	Management en hôtellerie restauration	18	61
Auxonne	Lycée Prieur de La Côte d'Or	Services	Communication	24	25
Avallon	Lycée du Parc des Chaumes	Services	Management Commercial Opérationnel	24	50
Beaune	Lycée Clos Maire	Services	Tourisme	36	33
	Lycée E.J.Marey		Etudes de réalisation d'un projet de communication - 1ère année commune	15	53
Chalon-sur- Saône	Lycée Mathias	Services	Assurance	24	37
			Services et prestations des secteurs sanitaire et social	24	45
			Comptabilité et gestion	36	36
			Services informatiques aux organisations	36	33
	Lycée polyvalent Niépce-Balleure	Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	15	53
			Conception de produits industriels	15	33

**B T S**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Chalon-sur-Saône	Lycée Niépce-Balleure	Production	Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option A : Informatique et réseaux	15	46
			Métiers de la chimie	24	12
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et réseaux	15	40
	Lycée professionnel des métiers Jeannette Guyot	Services	Gestion des transports et logistique associée	12	58
	Lycée Emiland Gauthey	Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	45
Charolles	Lycée Julien Wittmer	Production	Bioqualité	15	20
		Services	Gestion de la PME	15	46
Château-Chinon (Ville)	Lycée professionnel des métiers Francois Mitterrand	Services	Tourisme	15	40
Chenôve	Lycée Professionnel Roland Carraz	Services	Management opérationnel de la sécurité	15	60
Cosne-Cours-sur-Loire	Lycée Pierre Gilles de Gennes	Production	Métiers de l'eau	15	16
Digoin	Lycée Camille Claudel	Services	Management Commercial Opérationnel	24	45
Dijon	Lycée Montchapet	Services	Support à l'action managériale	24	45
			Commerce International	24	25
			Négociation et digitalisation de la Relation Client	24	41
			Banque	24	29
	Lycée Hippolyte Fontaine	Production	Fluide, énergie, domotique - option C domotique et bâtiment communicants	12	66
			Services	Prothésiste dentaire	14
		Production	Fluide, énergie, domotique - option A génie climatique et fluidique	15	66
			Fluide, énergie, domotique - option B froid et conditionnement d'air	12	66
			Maintenance des systèmes - option B Systèmes énergétiques et fluidiques	12	66
	Lycée Le Castel	Production	Métiers de la mode-vêtements	15	72
			Bioanalyses en laboratoire de contrôle	24	12
		Services	Management Commercial Opérationnel	24	41
			Comptabilité et gestion	24	37

**B T S**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Lycée Le Castel	Services	Management en hôtellerie restauration	26	18
			Collaborateur juriste notarial	24	17
	Lycée Gustave Eiffel	Production	Maintenance des systèmes - option C Systèmes éoliens	8	21
			Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	23
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELECTRONIQUE - Option A : Informatique et réseaux	24	16
			Electrotechnique	15	21
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELECTRONIQUE - Option B : Electronique et réseaux	12	22
	Lycée Les Marcs D'Or	Production	Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	8	23
			Bâtiment	24	16
			Travaux publics	15	14
		Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	15	25
	Lycée Simone WEIL	Services	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	24	25
			Economie sociale familiale	24	22
Fourchambault	Lycée professionnel Pierre Bérégoz	Production	Motorisations toutes énergies	8	10
Joigny	Lycée Louis Davier	Production	Maintenance des véhicules- option véhicules légers	24	14
		Services	Gestion des transports et logistique associée	15	18
Le Creusot	Lycée LEON BLUM	Production	Environnement nucléaire	12	16
			Maintenance des systèmes - option A Systèmes de production	15	17
			Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle	15	21

**B T S**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Louhans	Lycée Henri Vincenot	Services	Management Commercial Opérationnel	24	20
Mâcon	Lycée Lamartine	Services	Commerce International	24	25
Mâcon	Lycée Lamartine	Services	Support à l'action managériale	24	29
			Management Commercial Opérationnel	24	26
			Comptabilité et gestion	24	24
			Services informatiques aux organisations	36	23
	Lycée Rene Cassin	Production	Maintenance des véhicules- option véhicules légers	12	19
			Techniques et services en matériels agricoles	12	17
		Services	Conseil et commercialisation de solutions techniques	15	28
		Production	Maintenance des matériels de construction et de manutention	12	16
Montceau-les-Mines	Lycée Henri Parriat	Production	Electrotechnique	15	23
Nevers	Lycée Jules Renard	Production	Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	12	23
			Electrotechnique	15	20
	Lycée Raoul Follereau	Services	Gestion de la PME	15	34
			Management Commercial Opérationnel	24	30
			Comptabilité et gestion	18	23
			Services informatiques aux organisations	24	31

**B T S**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Nevers	Lycée professionnel Jean Rostand	Services	Economie sociale familiale	18	26
Semur-en-Auxois	Lycée Anna Judic Semur en Auxois	Services	Gestion de la PME	18	22
Sens	Lycée Catherine et Raymond JANOT	Production	Conception de produits industriels	15	13
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option A : Informatique et réseaux	15	20
			Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production	8	22
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et réseaux	15	21
		Services	Support à l'action managériale	24	33
			Gestion de la PME	18	29
		Production	Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune)	9	12
			Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Conception d'Outillage	8	27
			Conception de produits industriels - Parcours Prépa Ingénieur - en 3 ans	4	15
			Conception des processus de réalisation de produits (1ère année commune) - Parcours Prépa Ingénieur - en 3 ans	4	17
Tonnerre	Lycée Chevalier D'Eon	Production	Assistance technique d'ingénieur	15	30

**BUT**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/Mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Auxerre	I.U.T de Dijon - Antenne d'Auxerre	Génie civil - Construction durable	52	14
		Réseaux et télécommunications	52	17
		Techniques de commercialisation	112	18
Chalon-sur-Saône	I.U.T de Chalon-Sur-Saône	Génie industriel et maintenance	48	8
		Management de la Logistique et des Transports	74	16
		Science et génie des matériaux	48	7
Dijon	I.U.T de Dijon	Génie biologique parcours biologie médicale et biotechnologie	52	12
		Génie biologique parcours sciences de l'aliment et biotechnologie	52	10
		Gestion administrative et commerciale des organisations	84	15
		Gestion des entreprises et des administrations	160	18
		Information communication Parcours communication des organisations	28	13
		Information communication Parcours métiers du livre et du patrimoine	56	9
		Informatique	104	17
Le Creusot	I.U.T du Creusot	Métiers du multimédia et de l'internet	78	14
		Génie électrique et informatique industrielle	72	14
		Génie mécanique et productique	72	8
		Mesures physiques	72	10
Nevers	I.U.T de Dijon - Antenne de Nevers	Techniques de commercialisation	140	15
		Informatique	26	17

**CPGE**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Auxerre	Lycée Jacques Amyot	PCSI	24	18
Chalon-sur-Saône	Lycée polyvalent Niépce-Balleure	PTSI	32	10
Cluny	Lycée La Prat's	PTSI	30	10
Dijon	Lycée Carnot	B/L - Lettres et sciences sociales	48	11
		BCPST	48	11
		ECG - Mathématiques appliquées + ESH	24	14
		ECG - Mathématiques appliquées + HGG	24	12
		ECG - Mathématiques approfondies + ESH	24	14
		ECG - Mathématiques approfondies + HGG	24	13
		Lettres	96	13
		MP2I	48	16
		MPSI	96	12
	PCSI	96	12	
	Lycée Le Castel	ECT - Option technologique	24	28
	Lycée Gustave Eiffel	ENS Cachan D2 - Prépa ENS Paris-Saclay	48	12
		ENS Rennes D1 - Prépa ENS - Rennes	48	13
PTSI		72	13	
TSI		35	22	
Montceau-les-Mines	Lycée Henri Parriat	TSI - (en 3 ans, destinée aux bacs professionnels)	32	36
Nevers	Lycée Jules Renard	PTSI	24	13
	Lycée Alain Colas	Ecole normale supérieure Paris Saclay – arts et design	15	21

**DEUST**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Chalon-sur-Saône	Lycée Mathias	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	32	19
Dijon	Lycée Le Castel		24	21

**DCG**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Université de Bourgogne Europe site de Dijon	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles	63	12

**ÉTUDES DE SANTÉ**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Auxerre	IFSI CH d'Auxerre	DE Infirmier	105	14
Beaune	IFSI CH Beaune		33	
Chalon-sur-Saône	IFSI CH Chalon-Sur-Saône		73	
Dijon	IFSI du CHU Dijon		151	
Macon	IFSI CH Macon		64	
Montceau- les -Mines	IFSI CH Montceau-les-Mines		52	
Nevers	IFSI CH Nevers		120	
Paray -le -Monial	IFSI CH Paray-le Monial		40	
Quetigny	IFSI Croix Rouge Française		37	
Semur en Auxois	IFSI CH Semur -en Auxois		38	
Sens	IFSI CH Sens		50	
Dijon	Lycée Le Castel	DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique	26	11

**Formations d'art, de design et du spectacle vivant**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Autun	Lycée Bonaparte	DN MADE - Objet - Spécialité : Art de l'assise : structure, matériaux souples et textile	15	6
Longchamps	Lycée des métiers de la céramique Henry Moisand	DN MADE - Objet - Spécialité : Conception et innovation céramique, du prototype au multiple	15	7
Nevers	Lycée Alain Colas	DN MADE - Espace - Spécialité : Elaboration d'espaces, mutation des territoires	15	11
		DN MADE - Graphisme - Spécialité : Dispositifs d'édition	15	14
		DN MADE - Objet - Spécialité : Designer concepteur, de l'artisanat à l'industrie	15	10

**TAUX MINIMUM DE BOURSIERS À LA RENTRÉE 2026  
DANS LES FORMATIONS SÉLECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT**

**BTS**

Commune	Etablissement	Domaine	Spécialité	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Belfort	Lycée Notre Dame Des Anges	Services	Support à l'action managériale	30	12
			Management Commercial Opérationnel	40	8
			Diététique et nutrition	32	13
Besançon	Lycée Saint Paul	Production	Management économique de la construction	20	14
			Conception de produits industriels	20	11
			Assistance technique d'ingénieur	20	5
	Institution Notre Dame Saint Jean	Services	Management Commercial Opérationnel	38	9
Comptabilité et gestion			38	22	
Champagnole	Lycée Jeanne D'Arc	Services	Négociation et digitalisation de la Relation Client	30	17
Dole	Lycée Pasteur Mont Roland	Services	Services et prestations des secteurs sanitaire et social	40	12
			Comptabilité et gestion	40	26
			Services informatiques aux organisations	40	24
Lons le Saunier	Lycée professionnel Sainte Marie	Production	Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique Option A : Informatique et réseaux	15	8

Commune	Etablissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dole	Lycée Pasteur Mont Roland	DN MADE - Spectacle - Spécialité : Costume de scène, dramaturgie et mobilité européenne	18	6
Lons-le-Saunier	IFSI Croix Rouge Française	D.E Infirmier	50	13
Vesoul		D.E Infirmier	60	13

**TAUX MINIMUM DE BOURSIERS À LA RENTRÉE 2026  
DANS LES FORMATIONS SÉLECTIVES DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ SOUS CONTRAT**

**B T S**

Commune	Établissement	Domaine	Spécialité/Mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Autun	Saint-Lazare	Services	Services informatiques aux organisations	12	4
Auxerre	Saint-Joseph	Services	Collaborateur juriste notarial	30	17
			Commerce International	32	25
			Management opérationnel de la sécurité	18	9
Chalon-sur-Saône	Saint-Charles	Services	Economie sociale familiale	22	16
			Management Commercial Opérationnel	40	15
			Métiers de l'esthétique-cosmétique-parfumerie	30	13
	Les Arcades	Services	Commerce International	34	18
			Communication	32	16
			Comptabilité et gestion	32	17
			Économie sociale familiale	32	15
			Support à l'action managériale	32	20
	Saint-Bénigne	Services	Comptabilité et gestion	24	20
			Gestion de la PME	36	13
			Gestion des transports et logistique associée	24	12
			Management Commercial Opérationnel	72	14
			Négociation et digitalisation de la Relation Client	33	17
Services informatiques aux organisations			35	17	
Dijon	Saint Joseph	Production	Conception de produits industriels	32	9
			Conception et Réalisation de Systèmes Automatiques	30	9
			Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique - Option A : Informatique et réseaux	30	14
			Électrotechnique	32	13
			Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation	8	5
Mâcon	Frédéric Ozanam	Services	Tourisme	32	20
Nevers	Centre scolaire Notre-Dame	Production	Maintenance des véhicules option voitures particulières	12	11
			Services	Management Commercial Opérationnel	24
		Services	Service et prestations des secteurs sanitaire et social	18	14
			Support à l'action managériale	24	23
Paray-le-Monial	Sacré-Cœur	Services	Service et prestations des secteurs sanitaire et social	24	13

**C P G E**

Commune	Établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Saint-Bénigne	ECG - Mathématiques appliquées + ESH	29	5

**D C G**

Commune	Établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Saint-Bénigne	Diplôme de Comptabilité et de Gestion	24	12

**ÉTUDES DE SANTÉ**

Commune	Libellé établissement	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Nevers	Institut de formation en Ergothérapie	D.E Ergothérapeute	33	5
	Institut de formation en psychomotricité	D.E Psychomotricien	20	5

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-02-00006

Arrêté DTS IMRT



Besançon, le 2 juin 2026

## Arrêté

Portant composition de la commission pédagogique des deuxième et quatrième semestres du diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTS-IMRT) du lycée Le Castel de Dijon pour l'année 2025-2026

La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté  
Rectrice de l'académie de Besançon  
Chancelière des universités

**Vu** l'article D636-52 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 23 septembre 2020 relatif au diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique ;

**Considérant** la proposition en date du 1<sup>er</sup> juin 2026 de madame Pascale SOVCIK, proviseure du lycée Le Castel de Dijon ;

## ARRÊTE

### Article premier :

La commission pédagogique des deuxième et quatrième semestres du DTS-IMRT est constituée, pour l'année 2025-2026, des personnes dont les noms suivent :

- *Président* :

Professeur Frédéric RICOLFI – PU-PH au CHU de Dijon.

- *Membres* :

Madame Pascale SOVCIK – proviseure (ou son représentant),  
Madame Claire DUBRAC – IA-IPR biochimie – génie biologique,  
Madame Anne WEULERSSE – coordinatrice pédagogique et enseignante,  
Monsieur Franck GAUTHIER – formateur-référent des stages,  
Monsieur Sylvain BORNIER – cadre de santé intervenant dans la formation,  
Monsieur José ISTURIZ – manipulateur radio intervenant dans la formation,  
Monsieur Lionel DUMAS – enseignant dans la formation,  
Monsieur Alexis LASALLE – étudiant de 2<sup>ème</sup> année,

Monsieur Gabin BARRAS – étudiant de 2<sup>ème</sup> année,  
Monsieur Gaëtan BRAYARD – étudiant de 1<sup>ère</sup> année,  
Monsieur Bilal EL OUADI – étudiant en 1<sup>ère</sup> année.

**Article 2 :**

Monsieur le Secrétaire général de région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

La Rectrice de la région académique  
Bourgogne-Franche-Comté,  
Rectrice de l'academie de Besançon,  
Chancelière des universités

Nathalie ALBERT-MORETTI

Pour la rectrice et par délégation,  
Le secrétaire général de la région académique  
Bourgogne-Franche-Comté



**Frédéric DEHAN**

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-02-00010

Arrêté 2026-04 Formations de l'UFC et UBE  
(hors BUT) et Cnam boursiers non résidentsANC

Rectorat

Délégation régionale  
académique à  
l'information et à  
l'orientation

DRAIO  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon

ce.draio@region-  
academique-bourgogne-  
franche-comte.fr

VU l'article L612-3 du Code de l'Éducation,

Modifié par la LOI N°2018-166 du 8 mars  
2018 relative à l'orientation et à la réussite  
des étudiants

Modifié par la LOI n° 2020-1674 du 24  
décembre 2020 de programmation de la  
recherche pour les années 2021 à 2030 et  
portant diverses dispositions relatives à la  
recherche et à l'enseignement supérieur

Besançon, le 2 juin 2026

#### **ARRÊTÉ 2026-04**

**Relatif à l'accueil dans les formations du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**  
Université Marie et Louis Pasteur (UMLP), Université Bourgogne-Europe (UBE) et conservatoire des arts et métiers : capacités Parcoursup, quotas minima de boursiers, quotas maxima de non-résidents dans les formations (hors BUT)

**Article 1 :** Les capacités d'accueil des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur des établissements relevant des ministres chargés de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sont arrêtées chaque année par l'autorité de région académique après dialogue avec chaque établissement. Pour déterminer ces capacités d'accueil, l'autorité de région académique tient compte des perspectives d'insertion professionnelle des formations, de l'évolution des projets de formation exprimés par les candidats ainsi que du projet de formation et de recherche de l'établissement.

**Article 2 :** Pour les formations non sélectives – y compris les licences « accès santé » LAS – et le parcours d'accès spécifique santé PASS, lorsque le nombre de candidatures excèdera les capacités d'accueil à l'université Marie et Louis Pasteur et à celle de Bourgogne-Europe, les inscriptions seront prononcées par le président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, au regard de la cohérence entre, d'une part, le projet de formation du candidat, les acquis de sa formation antérieure et ses compétences et, d'autre part, les caractéristiques de la formation.

**Article 3 :** Pour ces mêmes formations, lorsque le nombre de candidatures excèdera les capacités d'accueil, l'autorité de région académique fixera un pourcentage minimal de bacheliers retenus bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée, en fonction du rapport entre le nombre de ces bacheliers boursiers candidats à l'accès à ces formations et le nombre total de demandes d'inscription à ces formations enregistrées dans le cadre de la procédure de préinscription sur la plateforme Parcoursup.

- 1<sup>re</sup> règle : pas de taux de boursier fixé qui ne soit inférieur à 5%
- 2<sup>e</sup> règle : à partir d'un taux réel de 5 % de candidats boursiers, le taux décidé est fixé au taux réel, augmenté de 2 points (Annexes 1A et 1B).

**Article 4 :** Pour l'accès aux formations sélectives de l'université (hors BUT) et du conservatoire des arts et métiers, un pourcentage minimal de bacheliers retenus bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée est également fixé (Annexes 2A et 2B).

**Article 5 :** Pour l'accès aux licences non sélectives et au PASS, et compte tenu du nombre de candidats dans l'académie, l'autorité de région académique fixera un pourcentage maximal de bacheliers retenus résidents dans une autre académie

- 1<sup>re</sup> règle : aucun taux n'est fixé en dessous de 5% sauf dans le cas de formations très en tension
- 2<sup>e</sup> règle : le taux est fixé à 50% dans les formations pour lesquelles tous les candidats ont été appelés en 2025, sauf cas particuliers nécessitant encore une session d'observation (Annexes 3A et 3B).

**Article 6 :** Monsieur le Président de l'Université Marie et Louis Pasteur et monsieur le Président de l'Université Bourgogne-Europe sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

La Rectrice de région académique,  
Rectrice de l'académie de Besançon,  
Chancelière des Universités



Nathalie ALBERT-MORETTI

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

1/3

**À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR**

Commune	Type de formation	Mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents (%)
Belfort	Licence	Administration économique et sociale - Parcours Administration et Gestion des Entreprises, Ressources Humaines	90	5
		Physique, chimie	30	50
		Droit	90	5
		Sciences pour l'ingénieur - Parcours Choix d'1 parcours (en 3e année de Licence) : Ingénierie électrique et énergie / Thermique et énergétique	24	50
Besançon	Licence	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	60	5
		Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	350	5
		Physique, chimie - Accès Santé (LAS)	18	50
		Physique, chimie	67	50
		Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)	36	5
		Sciences de la vie	216	5
		Mathématiques - Accès Santé (LAS)	18	50
		Mathématiques	57	50
		Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé (LAS)	15	50
		Sciences pour l'ingénieur	57	50
		Psychologie - Accès Santé (LAS)	45	5
		Psychologie	300	5
		Droit - Accès Santé (LAS)	30	5
		Droit	350	5
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	95	5
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie	108	5		

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

Commune	Type de formation	Mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents (%)
Besançon	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour l'ingénieur	46	5
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie	108	5
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	46	5
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	90	5
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	51	5
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	49	5
		Philosophie - Accès Santé (LAS)	15	30
		Philosophie	80	50
		Double diplôme - Licence Langues étrangères appliquées - Double diplôme franco-italien : Développement International des Entreprises, en partenariat avec l'Université de Trente	25	50
		Informatique	88	5
		Sciences de la terre	48	50
		Economie et gestion	220	50
		Administration économique et sociale	150	50
		Musicologie	50	50
		Lettres - Parcours Lettres classiques	50	50
		Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	90	50
		Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Allemand	30	Non applicable
		Arts du spectacle	60	50
		Langues étrangères appliquées - Parcours Choix de 2 langues parmi : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe	199	50
		Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	180	50

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

**À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR**

Commune	Type de formation	Mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents(%)
Besançon	Licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien	80	Non applicable
		Lettres - Parcours Lettres modernes	130	50
		Sciences du langage - Parcours langage, discours et société	75	50
		Géographie et aménagement	55	50
		Histoire de l'art et archéologie	90	50
		Histoire	200	50
		Sociologie	140	50
		Sciences du langage - Parcours communication et société	50	50
		Professorat des Ecoles	80	5
Montbéliard	Licence	Langues étrangères appliquées - Parcours Choix d'1 parcours : Anglais-Allemand / Anglais-Espagnol	60	20
		Sciences de la vie - Parcours Sciences de la vie - environnement	55	50

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

1/6

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Libellé établissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents en %
Auxerre	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Allemand)	2	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Italien)	2	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	6	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	5	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	5	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	5	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	5	5
Chalon-sur-Saône	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Allemand)	2	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Italien)	2	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	6	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	5	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	5	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	5	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	5	5
	CNAM Chalon	Licence	Informatique - Parcours Informatique générale	16	50

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

2/6

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Libellé établissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents(%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Lettres - Parcours Lettres modernes	85	50
			Information et communication	70	5
			Gestion	150	5
			Sciences de l'éducation et de la formation - Parcours Education, Formation, Enseignement, Culture (EFEC)	35	5
			Sciences du langage	40	30
			Langues étrangères appliquées – Parcours Anglais-Espagnol	145	50
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Anglais - Accès Santé (LAS)	5	5
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Anglais	105	10
			Philosophie - Accès Santé (LAS)	30	50
			Philosophie	50	50
			Droit - Accès Santé (LAS)	30	5
			Droit	475	10

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

3/6

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Libellé établissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents(%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Psychologie	390	5
			Psychologie - Accès Santé (LAS)	15	5
			Portail Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'Ingénieur (Electronique ou Mécanique)	415	50
			Portail Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'Ingénieur (Electronique ou Mécanique) - Accès Santé (LAS)	55	50
			Portail Sciences de la vie / Sciences de la terre - Accès Santé (LAS)	50	10
			Portail Sciences de la vie / Sciences de la terre	360	10
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	36	5
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	274	10
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol)	37	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	144	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	149	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	48	5

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

4/6

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Libellé établissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents(%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	77	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	106	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	144	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Italien)	15	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Allemand)	20	5
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Allemand - Accès Santé (LAS)	5	50
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Allemand	15	50
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Espagnol - Accès Santé (LAS)	5	5
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Espagnol	42	50
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Italien	14	25
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	35	50
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand	47	50

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

5/6

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Libellé établissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents(%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Sociologie	160	50
			Géographie et aménagement - Parcours Aménagement – environnement / Métiers de l'enseignement	90	50
			Histoire de l'art et archéologie	160	50
			Musicologie - Parcours Musique - Musicologie	80	50
			Histoire - Parcours Classique / Approche du monde contemporain	220	50
			Administration économique et sociale	230	30
			Economie	150	50
			Lettres - Parcours Lettres classiques	30	50
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Italien débutant	24	10
			Professorat des Ecoles	70	5

**POURCENTAGE MAXIMAL DE CANDIDATS NON RÉSIDENTS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

6/6

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Libellé établissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux maximum de non résidents(%)
Le Creusot	Université Bourgogne Europe - site Le Creusot	Licence	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	15	5
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	155	10
			Administration économique et sociale	63	50
Nevers	Université Bourgogne Europe - site de Nevers	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol/Italien/Allemand)	3	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	6	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	6	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	2	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	3	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	4	5
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	6	5
			Professorat des Ecoles	35	5
			Droit	100	50

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
A LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

1/3

**À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR**

Commune	Type de formation	Mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Belfort	Licence	Administration économique et sociale - Parcours Administration et Gestion des Entreprises, Ressources Humaines	90	23
		Physique, chimie	30	14
		Droit	90	21
		Sciences pour l'ingénieur - Parcours Choix d'1 parcours (en 3e année de Licence) : Ingénierie électrique et énergie / Thermique et énergétique	24	19
Besançon	Licence	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	60	12
		Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	350	12
		Physique, chimie - Accès Santé (LAS)	18	14
		Physique, chimie	67	14
		Sciences de la vie - Accès Santé (LAS)	36	12
		Sciences de la vie	216	12
		Mathématiques - Accès Santé (LAS)	18	12
		Mathématiques	57	12
		Sciences pour l'ingénieur - Accès Santé (LAS)	15	14
		Sciences pour l'ingénieur	57	14
		Psychologie - Accès Santé (LAS)	45	16
		Psychologie	300	16
		Droit - Accès Santé (LAS)	30	20
		Droit	350	17

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
A LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

2/3

**À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR**

Commune	Type de formation	Mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	95	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie	108	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences pour l'ingénieur	46	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Physique, chimie	108	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Mathématiques	46	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	90	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	51	13
		Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	49	13
		Philosophie - Accès Santé (LAS)	15	22
		Philosophie	80	19
		Double diplôme - Licence Langues étrangères appliquées - Double diplôme franco-italien : Développement International des Entreprises, en partenariat avec l'Université de Trente	25	10
		Informatique	88	17
		Sciences de la terre	48	15
		Economie et gestion	220	16
		Administration économique et sociale	150	18
		Musicologie	50	17
		Lettres - Parcours Lettres classiques	50	10
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Espagnol	90	21		
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Allemand	30			

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
A LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

3/3

**À L'UNIVERSITÉ MARIE ET LOUIS PASTEUR**

Commune	Type de formation	Mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Besançon	Licence	Arts du spectacle	60	20
		Langues étrangères appliquées - Parcours Choix de 2 langues parmi : Anglais, Allemand, Espagnol, Italien, Russe	199	18
		Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Anglais	180	18
		Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Italien	80	
		Lettres - Parcours Lettres modernes	130	14
		Sciences du langage - Parcours langage, discours et société	75	14
		Géographie et aménagement	55	18
		Histoire de l'art et archéologie	90	17
		Histoire	200	14
		Sociologie	140	19
		Sciences du langage - Parcours communication et société	50	15
		Professorat des Ecoles	80	11
Montbéliard	Licence	Langues étrangères appliquées - Parcours Choix d'1 parcours : Anglais-Allemand / Anglais-Espagnol	60	25
		Sciences de la vie - Parcours Sciences de la vie - environnement	55	16

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

1/5

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Etablissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Auxerre	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Allemand)	2	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Italien)	2	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	6	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	5	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	5	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	5	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	5	14
Chalon-sur-Saône	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Allemand)	2	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option (Langue B Italien)	2	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	6	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	5	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	5	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	5	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	5	14
	CNAM	Licence	Informatique - Parcours Informatique générale	16	15
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Lettres - Parcours Lettres modernes	85	15
			Information et communication	70	12
			Gestion	150	14
			Sciences de l'éducation et de la formation - Parcours Education, Formation, Enseignement, Culture (EFEC)	35	13
			Sciences du langage	40	13
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Espagnol	145	20
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Anglais - Accès Santé (LAS)	5	21
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Anglais	105	17
			Philosophie - Accès Santé (LAS)	30	15
			Philosophie	50	15

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

2/5

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Etablissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Droit - Accès Santé (LAS)	30	18
			Droit	475	16
			Psychologie	390	15
			Psychologie - Accès Santé (LAS)	15	15
			Portail Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'Ingénieur (Electronique ou Mécanique)	415	12
			Portail Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'Ingénieur (Electronique ou Mécanique) - Accès Santé (LAS)	55	12
			Portail Sciences de la vie / Sciences de la terre - Accès Santé (LAS)	50	12
			Portail Sciences de la vie / Sciences de la terre	360	12
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	36	12
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	274	11
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol)	37	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	144	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	149	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	48	14
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	77	14			
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	106	14			

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

3/5

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Etablissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Droit - Accès Santé (LAS)	30	18
			Droit	475	16
			Psychologie	390	15
			Psychologie - Accès Santé (LAS)	15	15
			Portail Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'Ingénieur (Electronique ou Mécanique)	415	12
			Portail Chimie / Informatique / Mathématiques / Physique / Sciences pour l'Ingénieur (Electronique ou Mécanique) - Accès Santé (LAS)	55	12
			Portail Sciences de la vie / Sciences de la terre - Accès Santé (LAS)	50	12
			Portail Sciences de la vie / Sciences de la terre	360	12
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	36	12
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	274	11
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol)	37	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	144	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	149	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	48	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	77	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	106	14
Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	144	14			

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

4/5

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Etablissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Dijon	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Italien)	15	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Allemand)	20	14
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Allemand - Accès Santé (LAS)	5	10
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Allemand	15	7
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Espagnol - Accès Santé (LAS)	5	16
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Métiers des langues - Espagnol	42	15
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Italien	14	22
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Russe	35	20
			Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais-Allemand	47	15
			Sociologie	160	15
			Géographie et aménagement - Parcours Aménagement – environnement / Métiers de l'enseignement	90	12
			Histoire de l'art et archéologie	160	13
			Musicologie - Parcours Musique - Musicologie	80	15
			Histoire - Parcours Classique / Approche du monde contemporain	220	13
			Administration économique et sociale	230	18
			Economie	150	17
			Lettres - Parcours Lettres classiques	30	15
Langues étrangères appliquées - Parcours Anglais - Italien débutant	24	15			
Professorat des Ecoles	70	12			

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS NON SÉLECTIVES**

5/5

**À L'UNIVERSITÉ BOURGOGNE-EUROPE ET AU CONSERVATOIRE DES ARTS ET MÉTIERS**

Commune	Etablissement	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Le Creusot	Université Bourgogne Europe - site Le Creusot	Licence	Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - Accès Santé (LAS)	15	12
			Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	155	11
			Administration économique et sociale	63	18
Nevers	Université Bourgogne Europe	Licence	Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Langues étrangères appliquées (Langue B Espagnol/Italien/Allemand)	3	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Philosophie	6	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Droit	6	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Psychologie	2	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et techniques	3	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences de la vie et de la terre	4	14
			Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) - option Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives	6	14
			Professorat des Ecoles	35	12
			Droit	100	22

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS SÉLECTIVES**

1/1

Commune	Type de formation	Spécialité/mention	Capacité informative	Taux boursiers (%)
Belfort	C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	Sciences pour l'ingénieur - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : Hydrogène Energie et Efficacité Energétique (H3E)	18	15
Besançon	C.M.I - Coursus Master en Ingénierie	Sciences de la terre - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : Géologie appliquée	18	8
		Physique, chimie - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : Photonique, micro et nanotechnologies, temps-fréquence	18	17
		Géographie et aménagement - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : Sciences de l'information géographique pour l'innovation territoriale (SIGIT)	15	5
		C.M.I - Coursus Master en Ingénierie - Histoire - Coursus Master en Ingénierie (CMI) : Editions Numériques et Patrimoine de l'Antiquité à nos jours	18	8
	Cycle pluridisciplinaire d'Études Supérieures	Sciences pour l'ingénieur - Parcours: Ingénierie, Environnement et Société	24	100
	Licence- Double diplôme	Licence Droit - Double Diplôme Maîtrise en Droit / LLB Common Law and Civil Law - uFC- Univ Limerick	5	10
		Licence Economie et gestion - double diplôme de l'université des sciences appliquées de Brême	5	22
	Double licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours Formation franco-allemande appliquée : culture et économie, en partenariat avec l'Université de Wuppertal (Bergische Universität)	30	5
	Etudes de santé	Certificat de capacité d'Orthophoniste	35	9
		Certificat de capacité d'Orthoptiste	12	14
Montbéliard	DEUST	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours activités physiques de loisir et santé	20	13
		Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours natation, activités aquatiques et surveillance	10	9

**POURCENTAGE MINIMAL DE CANDIDATS BOURSIERS  
À LA RENTRÉE 2026 DANS LES FORMATIONS SÉLECTIVES**

1/1

Commune	Établissement	Type de formation	Spécialité / mention	Capacité d'accueil	Taux boursiers (%)
Chalon-sur-Saône	I.U.T de Chalon-Sur-Saône	Licence professionnelle	Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques parcours Solutions et innovations en AgroEquipement	15	10
Dijon	Université Bourgogne Europe	DEUST	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours Animation, activités sportives, loisirs et gestion de structures	63	11
		Licence - Double diplôme	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours bidisciplinaire franco-allemand - spécialité allemand (mineure : Anglais ou Histoire ou Lettres ou Philosophie)	30	11
			Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Parcours bidisciplinaire franco-allemand - spécialité anglais (mineure : Allemand ou lettres)	15	9
			Philosophie - Parcours bidisciplinaire franco-allemand (mineure : Allemand ou lettres)	5	8
			Lettres - Parcours bidisciplinaire franco-allemand (mineure : Allemand ou Anglais ou Histoire ou Philosophie )	18	12
			Droit - Droit Coursus intégré franco-allemand	20	16
			Histoire - Parcours bidisciplinaire franco-allemand (mineure : Allemand ou Lettres)	10	19
			Droit - prépa aux grandes écoles du droit	20	12
			Double licence	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales - Anglais - Espagnol	24
		Etudes de santé	Certificat de capacité d'Orthoptiste	12	14

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-01-00007

CRAAES-2026 RA Arrêté de composition



**RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Rectorat : DRAIO

La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,

La Rectrice de l'Académie de Besançon,

Chancelière des universités,

La Rectrice de l'académie de Dijon,

Vu la loi n°2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;

Vu l'article L.612-3 et l'article D.612-1-21 du code de l'éducation ;

## **ARRÊTÉ**

**Article 1-** La composition de la commission régionale académique d'accès à l'enseignement supérieur de Bourgogne-Franche-Comté est fixée comme suit :

Madame Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon et chancelière des universités

Madame Mathilde GOLLETY, recteur de l'académie de Dijon

Monsieur Frédéric DEHAN, secrétaire général de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté

Madame Émilie SALASC, secrétaire général adjointe de la région académique Bourgogne-Franche-Comté

Madame Alma LOPÈS, secrétaire générale de l'académie de Besançon

Madame Mialy VIALLET, secrétaire générale de l'académie de Dijon

Monsieur Christophe MONNY, secrétaire général adjoint et directeur du pôle scolarité, pédagogie, moyens de l'académie de Besançon

Monsieur Christophe PETITJEAN, secrétaire général adjoint, directeur des établissements et de la performance de l'académie de Dijon

Monsieur Jérôme DURAIN, président du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Björn DESMET, directeur régionale de la direction de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Simon-Pierre EURY, directeur régional de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Philippe BAYOT, directeur régional délégué de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

Madame Corinne SILVESTRI, responsable du pôle économie, d'emploi, compétences et solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Philippe MASSIA, responsable du département compétences, contrôles, certifications, évolutions des compétences et mutations économiques et référent apprentissage à la DREETS de Bourgogne Franche-Comté

Madame Murielle BALDI, directrice générale du centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS) de Bourgogne-Franche-Comté

Madame Mathilde MARMIER, directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté

Madame Yamina KROUK, responsable du regroupement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Bourgogne, responsable de l'institut de formation aide-soignant (IFAS) de Bourgogne.

Madame Fabienne PAULIN, responsable du regroupement des instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Franche-Comté, responsable de l'institut de formation aide-soignant (IFAS) de Franche-Comté

Monsieur Vincent THOMAS, président de l'université Bourgogne-Europe

Monsieur Hugues DAUSSY, président de l'université Marie et Louis Pasteur

Madame Sandrine ROUSSEAU, vice-présidente de l'université Bourgogne-Europe déléguée aux licences et aux masters

Madame Anne-Laurence FERRARI, vice-Présidente déléguée de l'université Marie et Louis Pasteur en charge de l'Orientation et de la Transition secondaire-supérieur

Monsieur Cédric DEMONCEAUX, vice-président de l'université Bourgogne-Europe délégué aux formations technologiques, professionnelles et tout au long de la vie, à l'alternance et à l'apprentissage

Monsieur Laurent GUYARD, vice-président délégué de l'université Marie et Louis Pasteur en charge de la réussite étudiante et de l'insertion professionnelle

Monsieur Pierre JOUBERT, vice-présidente responsable de la commission formation et vie universitaire (CFVU), responsable du pôle formation et vie étudiante de l'université Marie et Louis Pasteur

Monsieur Philippe PERROT, vice-président de l'université Bourgogne-Europe délégué au patrimoine et à la stratégie des campus territoriaux

Madame Sophie PESEUX, directrice du service orientation, stage, emploi (OSE) de l'université Marie et Louis Pasteur

Madame Nadine PALLICER, chargée de liaison lycées/université au service orientation, stage, emploi (OSE) de l'université Marie et Louis Pasteur

Madame Muriel HENRY, directrice du pôle formation et vie universitaire (PFVU) de l'université Bourgogne-Europe

Madame Julie LESSART, chargée d'orientation et d'insertion au pôle formation et vie universitaire (PFVU) de l'université de Bourgogne-Europe

Madame Audrey GALLY, chargée d'orientation et d'insertion au pôle formation et vie universitaire (PFVU) de l'université de Bourgogne-Europe

Monsieur Didier PERRAULT, délégué régional académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)

Madame Véronique DUJARDIN, adjointe au délégué régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)

Monsieur Sébastien MARMOT, délégué régional académique de Bourgogne-Franche-Comté à la formation professionnelle initiale et continue (DRAFPIC)

Monsieur Gracian DIDIER, délégué régional de Bourgogne-Franche-Comté à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation (DRESRI)

Monsieur Laurent POTTIER, délégué régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES)

Monsieur Pierre-Jean FAVE, inspecteur de l'Éducation nationale (IEN) 1er degré, conseiller technique auprès de l'académie de Dijon pour l'adaptation scolaire et l'adaptation des élèves en situation de handicap (ASH)

Madame Anne BAZIN, inspectrice de l'Éducation nationale (IEN) auprès de l'académie de Dijon, en charge de l'adaptation scolaire et l'adaptation des élèves en situation de handicap (ASH), pilote du service de l'école inclusive (SEI), cheffe du service départemental de Saône-et-Loire de l'école inclusive (SEI)

Madame Élodie PASTEUR, inspectrice de l'Éducation nationale (IEN), conseillère technique auprès de l'académie de Besançon, en charge de l'adaptation scolaire et l'adaptation des élèves en situation de handicap (ASH), cheffe du service départemental du Doubs de l'école inclusive (SEI)

Madame Nadine NAAS, inspectrice de l'Éducation nationale (IEN) auprès de l'académie de Besançon, en charge de l'adaptation scolaire et de la scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH), cheffe du service départemental du Territoire-de-Belfort de l'école inclusive (SEI)

Madame Élisabeth LHEUREUX, conseillère technique et pédagogique de l'agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté

Madame Patricia IUNG-FAIVRE, conseillère technique et pédagogique adjointe de l'agence régionale de santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Frédéric LALANNE, cheffe du service régional de la formation et du développement (SRFD) à la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Franck PROVOTS, adjoint à la cheffe du service régional de la formation et du développement (SRFD) à la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Fabien CHALUMEAU, responsable du pôle appui aux établissements à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Madame Josiane DUVERNOY, chargée de missions pour le suivi des procédures d'orientation et d'insertion Affelnet, Parcoursup, dérogation à l'entrée en formation, décrocheurs à la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Thierry BUATOIS, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bourgogne-Franche-Comté

Monsieur Arnaud GUILLEMIN, directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Bourgogne-Franche-Comté

Madame Angéla CASANOVA, directrice académique de la pédagogie (DAP) de l'académie de Dijon

Monsieur Paul SIERRA-MORENO, directeur académique adjoint de la pédagogie (DAP) de l'académie de Dijon

Madame Isabelle BERTRAND, directrice de cabinet adjointe, directrice de la pédagogie (DAP) de l'académie de Besançon

Monsieur Pascal BLANC, inspecteur sciences et techniques industrielles-technologie de l'académie de Besançon

Madame Virginie COUPRIAUX, co-doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), inspectrice d'économie-gestion de l'académie de Besançon.

Madame Nathella CUBAT, co-doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), inspectrice Espagnol de l'académie de Dijon

Monsieur Pierre-Emmanuel BÉNA, doyen des inspecteurs de l'Éducation nationale - enseignement technique, enseignement général, information et orientation (IEN-ET/EGIO), inspecteur sciences et techniques industrielles de l'académie de Dijon

Monsieur Ayman EL SHAFÉY, co-doyen des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), inspecteur, sciences de la vie et de la terre

Madame Audrey BOISSON, co-doyenne des inspecteurs d'académie - inspecteurs pédagogiques régionaux (IA-IPR), inspectrice sciences de la vie et de la Terre de l'académie de Dijon

Madame Cassandre LE MAUFF, co-doyenne des inspecteurs de l'Éducation nationale - enseignement technique, enseignement général, information et orientation (IEN-ET/EGIO), inspectrice mathématiques, physique, chimie de l'académie de Besançon

Monsieur Hervé MOINET, vice-doyen des inspecteurs de l'Éducation nationale - enseignement technique, enseignement général, information et orientation (IEN-ET/EGIO), inspecteur économie-gestion de l'académie de Dijon

Madame Sabine DE MEESTER, inspectrice de l'Éducation nationale de l'information et l'orientation (IEN-IO) de la Côte-d'Or

Madame Agnès ÉLIE, inspectrice de l'Éducation nationale de l'information et l'orientation (IEN-IO) du Doubs

Monsieur Adrien PELLICIONI, inspecteur de l'Éducation nationale de l'information et l'orientation (IEN-IO) du Jura

Monsieur Jérôme BOURDON, inspecteur de l'Éducation nationale de l'information et l'orientation (IEN-IO) de la Nièvre

Madame Katia GABOLDE, inspectrice de l'Éducation nationale faisant fonction de l'information et l'orientation (IEN-IO) du Territoire de Belfort

Madame Valérie BOUCARD, inspectrice de l'Éducation nationale faisant fonction de l'information et l'orientation (IEN-IO) de la Haute-Saône

Madame Carole DESBROSSES, inspectrice de l'Éducation nationale de l'information et l'orientation (IEN-IO) de la Saône-et-Loire

Madame Eugénie CHARLES, inspectrice de l'Éducation nationale de l'information et l'orientation (IEN-IO) de l'Yonne

Monsieur Marc BERTHOLON, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional pour l'éducation physique et sportive (IA-IPR EPS) de l'académie de Dijon

Madame Christèle LENGLET-MÉLOT, inspectrice de l'Éducation nationale - enseignement technique - enseignement général - information orientation de l'académie de Besançon

Madame Sylvie CHARREAU, directrice du centre de formation d'apprentis (CFA) de l'académie de Dijon

Madame Agnès RAGOT, coordonnatrice pédagogique, coordonnatrice du pôle apprentissage et référente handicap académique de Besançon

Madame Bénédicte VERNET, proviseur du lycée Étienne-Jules Marey à Beaune

Madame Pascale SOVCIK, proviseur du lycée Le Castel à Dijon

Monsieur Lionel PINARD, proviseur du lycée Hippolyte Fontaine à Dijon

Monsieur François FEUVRIER, proviseur du lycée Tristan Bernard à Besançon

Monsieur Jean BROYER, proviseur du lycée Victor Hugo à Besançon

Monsieur Daniel PARENT, proviseur du lycée Charles Nodier à Dole

Madame Christine FLAMME, proviseur du lycée Victor Bérard à Morez (Hauts de Bienne)

Monsieur Jean-Yves HÉBRARD, proviseur du lycée Alain Colas à Nevers

Madame Sophie TIBLE, proviseure du lycée Raoul Follereau et du lycée Jules Renard à Nevers

Monsieur Fabrice DROUIN, proviseur du lycée Georges Colomb à Lure

Monsieur Pierre FILET, proviseur du lycée Lumière à Luxeuil-les-Bains

Monsieur Fabrice ROUSSEAU, proviseur du lycée Niépce-Balleure à Chalon-sur-Saône

Monsieur Pierre DESOUTTER, proviseur du lycée René Cassin à Mâcon

Monsieur Gilles COFFRE, proviseur du lycée Jean-Joseph Fourier à Auxerre

Madame Sandrine LEFÈVRE, proviseur du lycée Pierre et Marie Curie à Sens

Monsieur Franck CUCHEVAL, proviseur du lycée Catherine et Raymond Janot à Sens

Madame Corinne DURST-TAILFER, proviseure du lycée Condorcet à Belfort

Monsieur Julien HEINIS, proviseur du lycée Denis Diderot à Bavilliers

Madame Mireille BESSEYRE, directrice interdiocésaine de l'enseignement catholique (DIEC) de Besançon

Madame Carole CHARPIN-ROUX, adjointe à la direction interdiocésaine de l'enseignement catholique (DIEC) de Besançon et directrice du centre de formation d'apprentis (CFA) de l'association pour la promotion de l'enseignement catholique technique (ASPECT)

Monsieur Pascal LHOSTE, directeur diocésain de l'enseignement catholique (DDEC) pour la Côte-d'Or et pour l'Yonne

Monsieur Philippe GONIN, directeur diocésain de l'enseignement catholique (DDEC) pour la Nièvre et pour la Saône-et-Loire

Madame Céline MARTI, directrice du pôle de l'enseignement supérieur du lycée privé Saint-Joseph La Salle à Auxerre

Monsieur Loïc BAUDET, directeur du lycée privé Pasteur Mont-Roland à Dole

Monsieur Romain DELAMOTTE, directeur du lycée privé Saint-Pierre Fourier à Gray

Madame Emmanuelle GALLON-LASSERRE, directrice du pôle de l'enseignement supérieur du lycée privé Notre Dame à Nevers

Monsieur Alexis MASSART, directeur du lycée privé Saint-Jean de l'Institution Notre Dame Saint-Jean à Besançon

Madame Véronique LAURE, directrice du lycée privé Les Arcades à Dijon

Monsieur Gilles LONGO, directeur du lycée privé du centre scolaire Notre Dame à Nevers

Monsieur Bruno AUBRIET, directeur du lycée privé Saint Charles à Chalon-sur-Saône

Monsieur François-Xavier WILLIG, directeur du lycée privé Saint Joseph La Salle à Auxerre

Madame Christine VILLAIN, directrice du lycée privé Notre Dame des Anges à Belfort

Monsieur David MARKEZIC, directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) Nord-Franche-Comté de Belfort / Montbéliard

Madame Valérie LEPILLER, directrice adjointe de l'institut universitaire de technologie (IUT) Nord-Franche-Comté de Belfort / Montbéliard

Monsieur Jean-Luc SOMMER, directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Besançon / Vesoul / Dole

Monsieur Gianni PILLON, directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Chalon-sur-Saône

Monsieur Olivier AUBRETON, directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) du Creusot

Monsieur Nicolas NOIROT, directeur de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Dijon - Auxerre - Nevers

Monsieur Tony MONTESIN, directeur adjoint de l'institut universitaire de technologie (IUT) de Dijon - Auxerre - Nevers

Monsieur Benoit CLAIR, délégué académique à la vie lycéenne et collégienne, référent académique égalité filles-garçons et lutte contre les discriminations, référent académique lutte contre le harcèlement

Madame Christine MONNIN, CPE chargée de mission EVS, déléguée académique à la vie lycéenne et collégienne, référente académique discriminations de genre

Madame Habiba BOUSSOUF-KHODJA, chargée de mission Parcoursup à la Délégation régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)

Madame Delphine NOGUEIRA, chargée de mission Parcoursup à la Délégation régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)

Madame Fanny VAILLAUX, psychologue de l'Éducation nationale, chargée de mission Parcoursup à la Délégation régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)  
Monsieur Geoffrey GUINARD, chargé de mission Parcoursup à la Délégation régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)  
Monsieur Lucas JUGUELET, chargé de mission CRAAES, chargé d'appui Parcoursup à la Délégation régionale académique de Bourgogne-Franche-Comté à l'information et à l'orientation (DRAIO)  
Madame Marie-Odile BORTOT, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Beaune  
Madame Claire GRISON, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Dijon  
Madame Laurence GENTY, directrice adjointe du centre d'information et d'orientation (CIO) de Dijon  
Madame Mélanie MARTINEZ, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Semur-en-Auxois  
Madame Fatiha DEBIANE, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Besançon  
Madame Agnès BECHTOLD, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Montbéliard  
Madame Nadège MÉNIZ, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Pontarlier  
Monsieur Patrice THEVENIN, directeur du centre d'information et d'orientation (CIO) de Dole  
Madame Dominique CAYLA, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Lure  
Madame Fabienne PAGET, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Vesoul  
Madame Carole BULIN, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Cosne-Cours-sur-Loire  
Madame Clotilde MALBOS, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Nevers  
Madame Nadine BEAUGÉ, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) d'Autun  
Madame Patricia BAUDIN, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Chalon-sur-Saône et de Louhans  
Madame Christine CURE, directrice des centres d'information et d'orientation (CIO) annexes de Montceau-les-Mines et Le Creusot  
Madame Graciete DELEPLANQUE, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Mâcon  
Madame Laëtitia GUILLEROT, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) d'Auxerre  
Madame Sandrine LEFEBVRE, assurant la direction du centre d'information et d'orientation (CIO) de Sens  
Madame Bénédicte SALVADOR, directrice du centre d'information et d'orientation (CIO) de Belfort

En cas de besoin, la CRAAES peut faire appel à tout expert non membre et ne figurant pas dans l'arrêté de composition.

**Article 2-** Monsieur le Secrétaire Général de la région académique de Bourgogne-Franche-Comté est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Besançon, le 01 juin 2026.

La Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,  
La rectrice de l'académie de Besançon,  
Chancelière des Universités



Nathalie ALBERT-MORETTI

Rectorat de la région académique Bourgogne  
Franche-comté

BFC-2026-06-03-00001

RABFC Arrêté de subdeleg PREF RRA DSDEN21 3  
juin 2026



**RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté N°**

**portant subdélégation de signature aux agents de la direction des services départementaux  
de l'Éducation nationale de Côte-d'Or**

La rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Besançon, Nathalie ALBERT-MORETTI

VU le code de l'éducation, notamment ses articles R. 222-17 et R. 222-17-1, le code du sport et le code de l'action sociale et des familles ;

VU le code du service national et notamment les articles R 121-33 à R 121-35 ;

VU la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée, relative aux lois de finances ;

VU l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié, relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

VU le décret n° 2020-870 du 15 juillet 2020 relatif aux attributions du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ;

VU le décret n° 2020-1542 du 9 décembre 2020 relatif aux compétences des autorités académiques dans le domaine des politiques de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative, de l'engagement civique et des sports et à l'organisation des services chargés de leur mise en œuvre ;

VU l'arrêté du 17 décembre 2020 portant organisation de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de Bourgogne-Franche-Comté ;

VU le décret du 16 mars 2022 portant nomination de Mme Nathalie ALBERT-MORETTI, rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon ;

VU le décret du 28 février 2026 nommant M. Jérôme JARDRY, inspecteur d'académie, directeur académique des services de l'Éducation nationale de Côte d'Or ;

VU l'arrêté du 3 mai 2024 portant nomination de Monsieur Cédric PETITJEAN, secrétaire générale du directeur académique de l'Éducation nationale de Côte-d'Or ;

VU l'arrêté n°960 du 3 juin 2026 portant délégation de signature à Madame la rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Besançon au titre des compétences relevant du champ de la jeunesse, de l'engagement et des sports mises en œuvre par la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Côte-d'Or – Service départemental jeunesse, engagement et sports ;

VU l'arrêté BFC-2024-12-20-00009 du 20 décembre 2024 portant subdélégation de signature aux agents de la direction des services départementaux de l'Éducation nationales de Côte d'Or.

## ARRÊTE

### Article 1 :

Conformément aux dispositions de l'article 4 de l'arrêté susvisé, Mme Nathalie ALBERT-MORETTI confère subdélégation de signature pour l'exercice des compétences citées aux articles 1 et 3 de l'arrêté susvisé dans le champ des compétences jeunesse, engagement et sports et notamment :

- En matière de sport, les actes relatifs aux éducateurs sportifs et aux établissements d'activités physiques et sportives et notamment :
  - Déclaration des éducateurs sportifs
  - Injonction de cesser d'exercer les fonctions d'éducateur sportif rémunéré ou bénévole et les fonctions d'exploitant d'établissements d'activités physiques et sportives (régime d'incapacité)
  - Déclaration des personnes titulaires du B.N.S.S.A souhaitant assurer la surveillance des établissements de baignade d'accès payant
  
- En matière de jeunesse et d'éducation populaire :
  - Les actes relatifs au volontariat associatif et aux décisions d'agrément au titre de l'engagement de service civique
  - Les conventions avec les collectivités locales et les associations concernant les projets éducatifs locaux
  
- Les actes relatifs aux accueils collectifs de mineurs (ACM) et notamment :
  - Gestion des déclarations et des autorisations d'accueil collectif de mineurs
  
- En matière de vie associative :
  - La convocation et le secrétariat du collège départemental consultatif pour le fonds de développement de la vie associative
  - L'agrément des associations sportives non affiliées à une fédération sportive
  - L'agrément des associations de lutte contre les violences sportives

aux agents désignés ci-après :

- Monsieur Jérôme JARDRY, directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Côte-d'Or ;
- Monsieur Cédric PETITJEAN, secrétaire général de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Côte-d'Or ;
- Monsieur Arnaud CRIARD, inspecteur de la jeunesse et des sports, conseiller DASEN et chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Côte-d'Or ;
- Monsieur Jérémie COMTE, inspecteur de la jeunesse et des sports, adjoint du chef du service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de la Côte-d'Or ;

En ce qui concerne les déclarations des éducateurs sportifs et en l'absence de M. JARDRY, de M. PETITJEAN, de M. CRIARD et de M. COMTE, subdélégation est donnée à :

- Madame Christelle GARNIER, conseillère en animation sportive ;

Article 2 :

L'arrêté n° BFC-2024-12-20-00009 du 20 décembre 2024 est abrogé.

Article 3 :

Le présent arrêté sera notifié aux agents ci-dessus désignés.

Article 4 :

Le secrétaire général de région académique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de Côte d'Or.

Fait à Besançon, le 3 juin 2026

Pour la préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
préfète de Côte-d'Or,  
La rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Besançon,

  
Nathalie ALBERT-MORETTI